INDUSTRIE CANADA

2015-2016

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre de l'Industrie

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le Ministre de l'Industrie, 2015

Cat. No. Iu1-16/2015F-PDF
ISSN 2292-5007

Table des matières

Message du ministre 5

Section I: Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 7

Profil de l'organisation 7

Contexte organisationnel 8

Dépenses prévues 15

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 18

Tendances relatives aux dépenses du ministère 19

Budget des dépenses par credit voté 19

Section II: Analyse des programmes par résultat stratégique **21**

Résultat stratégique: Le marché canadien est efficace et concurrentiel 21

Programme: Cadres et réglementation du marché 21

Sous-programme: Mesure commerciale 22
Sous-programme: Insolvabilité 24
Sous-programme: Constitution en société sous le régime fédéral 25
Sous-programme: Propriété intellectuelle 26
Sous-programme: Accès au marché 28
Sous-programme: Programme des consommateurs 29

Programme: Concurrence dans le marché et investissements 30

Sous-programme: Application des lois sur la concurrence 31
Sous-programme: Examen des investissements 33

Programme: Spectre, télécommunications et économie numérique 33

Sous-programme: Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications 35
Sous-programme: Gestion et réglementation du spectre 36
Sous-programme: Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications 38

Résultat stratégique: Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne 40

Programme: Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation 40

Sous-programme: Politiques et analyses scientifiques et technologiques 41
Sous-programme: Partenariats en science et en technologie 43

Programme: Financement de la recherche-développement industrielle 45

Sous-programme: Innovation dans le secteur de l'automobile....46
Sous-programme: Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense...47
Résultat stratégique: Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives....50
Programme: Recherche, financement et services pour les petites entreprises....50
Sous-programme: Croissance et financement des petites entreprises....51
Sous-programme: Services aux entreprises....52
Programme: Compétitivité et capacité industrielles....54
Sous-programme: Politiques et analyses propres aux industries....55
Sous-programme: Retombées économiques des approvisionnements....56
Programme: Développement économique des collectivités....58
Sous-programme: Développement économique du Nord de l'Ontario....59
Sous-programme: Accès aux ordinateurs et à Internet....60
Services internes....63
Section III: Renseignements supplémentaires....65
État des résultats prospectif....65
Tableaux de renseignements supplémentaires....66
Dépenses fiscales et évaluations....67
Section IV: Coordonnées de l'organisation....69
Annexe: Définitions....71
Notes de fin de document....73

Message du ministre

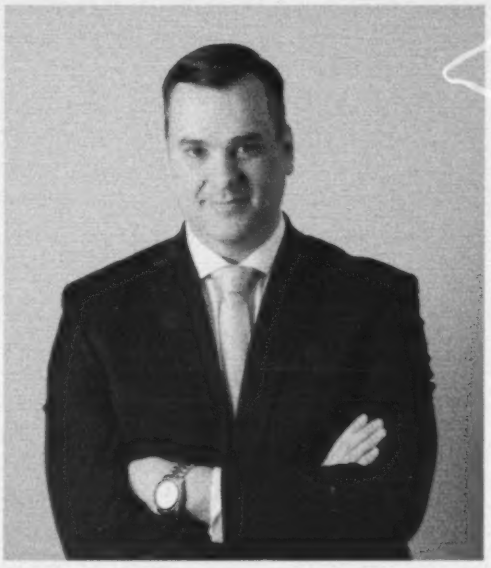

Les grandes priorités de notre gouvernement demeurent la création d'emplois et la croissance économique, ce dont tous les Canadiens peuvent profiter. Nos efforts visant à rétablir l'équilibre budgétaire et à réduire les taxes et les impôts pour les familles canadiennes qui travaillent fort permettront au Canada d'être bien positionné en 2015-2016 pour saisir les possibilités économiques de l'avenir.

Depuis la récession, le Canada a créé environ 1,2 million d'emplois nets. Par ailleurs, des entreprises de calibre mondial investissent collectivement des milliards de dollars dans notre économie afin de créer des emplois au Canada.

Ces investissements prouvent que notre plan économique fonctionne. Les entreprises tirent profit des politiques économiques de notre gouvernement — faibles taux d'imposition pour les entreprises, ambitieux programme de libre-échange et régime d'investissements responsables — et nous continuerons à appuyer les entreprises canadiennes qui cherchent à prendre de l'expansion, tant au Canada qu'à l'étranger.

En tant que ministre de l'Industrie, je suis heureux qu'Industrie Canada et ses partenaires du portefeuille misent sur ces forces et modernisent les politiques qui soutiennent les entreprises canadiennes.

Notre gouvernement poursuivra sur cette lancée en continuant à réduire les obstacles au libre échange qui nuisent à nos entreprises canadiennes. Notre gouvernement améliorera également l'accès à la large bande pour les Canadiens qui vivent dans les collectivités rurales et du Nord, ce qui leur permettra de profiter pleinement du potentiel économique de l'ère numérique. De plus, nous continuerons à moderniser l'économie numérique du Canada en mettant en œuvre et en bonifiant Canada numérique 150, le plan de notre gouvernement qui vise à permettre aux Canadiens de tirer pleinement parti des possibilités de l'ère numérique à l'aube du 150e anniversaire de la Confédération.

Je suis persuadé que nous réaliserons nos objectifs et qu'Industrie Canada continuera à contribuer à la croissance économique et à la prospérité dont profitent tous les Canadiens.

Le ministre de l'Industrie,

James Moore

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de l'Industrie :
L'honorable James Moore, C.P., député

Ministre d'État (Sciences et Technologie) :
L'honorable Ed Holder, C.P., député

Ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme, et Agriculture) :
L'honorable Maxime Bernier, C.P., député

Ministre d'État (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario) :
L'honorable Gary Goodyear, C.P., député

Ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique pour le Nord de l'Ontario) :
L'honorable Greg Rickford, C.P., député

Sous-ministre :
John Knubley

Portefeuille ministériel :
Industrie

Année de création :
Incorporée en 1892

Principales autorités législatives :
La loi constituant Industrie Canada est la *Loi sur le ministère de l'industrie*, L.C. 1995, ch.1[1]

Contexte organisationnel

Raison d'être

Industrie Canada a pour mission de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle et axée sur le savoir.

Le Ministère travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché efficace et concurrentiel.

Industrie Canada a pour mandat de contribuer à rendre l'industrie du pays plus productive et plus concurrentielle dans l'économie mondiale, et d'améliorer ainsi le bien-être social et économique des Canadiens.

Responsabilités

Industrie Canada collabore avec les Canadiens dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du pays afin d'améliorer les conditions d'investissement et le rendement du Canada en matière d'innovation, et de rendre les entreprises canadiennes plus productives et compétitives dans l'économie du savoir. Le Ministère intervient dans une vaste gamme de dossiers liés à l'industrie et à la technologie, aux échanges, au commerce, à la science, à la consommation, aux sociétés par actions et aux valeurs mobilières, à la concurrence et aux restrictions au commerce, aux poids et mesures, à la faillite et à l'insolvabilité, à la propriété intellectuelle, à l'investissement, à la petite entreprise et au tourisme.

Douze organismes forment le portefeuille de l'Industrie. Industrie Canada travaille en partenariat avec les membres du portefeuille de l'Industrie pour mobiliser des ressources et utiliser des synergies dans un nombre de domaines, afin de faire progresser l'objectif du gouvernement du Canada consistant à bâtir une économie fondée sur le savoir dans toutes les régions du Canada et à faire avancer son programme centré sur l'emploi et la croissance.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes (AAP)

L'architecture d'alignement des programmes (AAP) d'Industrie Canada est un inventaire de tous les programmes du Ministère. Ils sont décrits en fonction des liens logiques et hiérarchiques qui les unissent et des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. L'AAP permet également de relier de façon claire les ressources financières et non financières à chaque programme.

Résultat stratégique: Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Programme: Cadres et réglementation du marché
- Sous-programme: Mesure commerciale
- Sous-programme: Insolvabilité
- Sous-programme: Constitution en société sous le régime fédéral
- Sous-programme: Propriété intellectuelle
- Sous-programme: Accès au marché
- Sous-programme: Programme des consommateurs

Programme: Concurrence dans le marché et investissements
- Sous-programme: Application des lois sur la concurrence
- Sous-programme: Examen des investissements

Programme: Spectre, télécommunications et économie numérique
- Sous-programme: Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications
- Sous-programme: Gestion et réglementation du spectre
- Sous-programme: Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications

Résultat stratégique: Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

Programme: Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation
- Sous-programme: Politiques et analyses scientifiques et technologiques
- Sous-programme: Partenariats en science et en technologie

Programme: Financement de la recherche-développement industrielle
- Sous-programme: Innovation dans le secteur de l'automobile
- Sous-programme: Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense

Résultat stratégique: Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

Programme: Recherche, financement et services pour les petites entreprises
- Sous-programme: Croissance et financement des petites entreprises
- Sous-programme: Services aux entreprises

Programme: Compétitivité et capacité industrielles
- Sous-programme: Politiques et analyses propres aux industries
- Sous-programme: Retombées économiques des approvisionnements

Programme: Développement économique des collectivités
- Sous-programme: Développement économique du Nord de l'Ontario
- Sous-programme: Accès aux ordinateurs et à Internet

Services internes

Priorités organisationnelles

Grâce aux priorités établies pour 2015-2016, Industrie Canada entend contribuer à la performance du Canada en matière d'innovation :

- en procurant aux entreprises canadiennes plus d'occasions de prospérer dans un milieu concurrentiel, grâce à des marchés ouverts et à des infrastructures juridiques et technologiques orientées vers le monde des affaires;
- en créant un environnement politique concurrentiel qui oriente les investissements en recherche-développement (R-D) par les gouvernements et les autres intervenants, et en fournissant aux entreprises une aide financière qui les encourage à prendre des risques stratégiques en R-D;
- en favorisant un meilleur accès à Internet à large bande dans les communautés rurales et du Nord;
- en faisant preuve de leadership en ce qui concerne l'utilisation d'outils novateurs, y compris les outils d'analyse de données.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Privilégier le marché	Permanente	Le marché canadien est efficace et concurrentiel
Description		
Pourquoi s'agit-il d'une priorité? • En veillant à ce que les entreprises canadiennes puissent répondre aux exigences du marché contemporain et à ce que tous les Canadiens participent à l'économie numérique, avec la protection et les bienfaits que celle-ci peut leur procurer. **Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?** • Mise aux enchères du spectre disponible sur la bande de 2500 MHz, afin de soutenir la demande accrue en matière de nouvelles technologies et de nouveaux services sans fil. • Collaboration avec les homologues du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux afin de réduire ou d'éliminer les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des investissements au Canada, et d'établir un marché intérieur ouvert, efficace et stable. • Élargissement des occasions, pour les entreprises canadiennes, de prospérer sur des marchés ouverts concurrentiels grâce à un cadre réglementaire efficace et à une solide infrastructure numérique. • Exécution des engagements pris envers les consommateurs dans le budget 2014 relativement à l'écart de prix entre le Canada et les États-Unis et le lancement de la campagne de sensibilisation des consommateurs aux produits fabriqués au Canada. • Harmonisation des lois canadiennes sur la propriété intellectuelle avec les pratiques administratives internationales. • Mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.		

Priorité	Type	Résultat stratégique
Promouvoir l'économie du savoir	Permanente	Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Le soutien de la performance du Canada en matière d'innovation, la création d'un environnement concurrentiel qui oriente les investissements en R-D par les gouvernements et les autres intervenants et l'apport d'une aide financière aux entreprises pour les encourager à prendre des risques stratégiques en R-D constituent des moyens de créer des emplois bien rémunérés et axés sur le savoir, en plus de favoriser la productivité, la prospérité et la compétitivité internationale du Canada.

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

- Mise en œuvre de la Stratégie des sciences, de la technologie et de l'innovation.
- Encouragement du soutien de l'innovation au sein des entreprises en mettant en œuvre des mesures budgétaires.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Appuyer les entreprises	Permanente	Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Le soutien de la croissance des petites et moyennes entreprises, la promotion du développement économique au sein des collectivités et la stimulation des économies régionales ont tous un rôle à jouer dans la hausse du niveau de vie des Canadiens.

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

- Élargissement et amélioration de l'accès aux services à large bande dans les communautés rurales et du Nord dans le cadre du programme « Un Canada branché ».
- Adoption d'une approche pangouvernementale afin de soutenir les efforts des industries canadiennes en vue d'attirer et de conserver les mandats de recherche et de fabrication des entreprises, augmentation de la participation aux chaînes de valeur mondiales et maximisation des retombées industrielles découlant des achats de matériel militaire et achats importants de la Garde côtière canadienne.
- Collaboration avec des partenaires provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres ministères fédéraux pour étendre le service PerLE à l'ensemble du Canada grâce à la participation d'autres municipalités.

Priorité	Type	Résultats stratégique
Assurer la saine gestion	Permanente	Tous les résultats stratégiques
Description		
Pourquoi s'agit-il d'une priorité? • L'excellence en gestion est essentielle pour permettre à Industrie Canada de réaliser ses priorités dans le contexte financier actuel. **Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?** • Changement de culture au sein d'Industrie Canada conformément aux buts d'Objectif 2020 grâce à des initiatives de gestion qui favorisent un environnement d'innovation et de collaboration, de même qu'une exécution plus efficace et productive des programmes et activités.		

Analyse des risques

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Liens à l'architecture d'alignement des programmes
Demande constamment à la hausse relativement aux services mobiles et au spectre.	Pour atténuer ce risque, le Ministère assurera l'accès au spectre en fonction d'un plan de libération de fréquences réaliste réparti sur plusieurs années. Dans le cadre de ce plan, Industrie Canada mettra aux enchères en 2015-2016 le spectre disponible sur la bande de 2500 MHz afin de soutenir la demande accrue en matière de nouvelles technologies et de nouveaux services sans fil. La liste finale des soumissionaires retenus lors de la mise aux enchères du spectre des services sans fil évolués de la bande 3 (spectre des SSFE-3) sera annoncée lors de l'année fiscale 2015-2016.	**Résultat stratégique:** Le marché canadien est efficace et concurrentiel **Programme:** Spectre, télécommunications et économie numérique
Les conditions du marché, de même que la structure des programmes de recherche-développement d'Industrie Canada, pourraient avoir une incidence sur l'échéancier des décaissements et sur les résultats prévus des programmes.	Industrie Canada continuera d'assurer une gouvernance et une supervision solides des programmes, tout en fournissant aux bénéficiaires un soutien adéquat au moyen d'une communication et d'un suivi réguliers. Par exemple, le Ministère poursuivra ses activités de sensibilisation afin d'accroître la participation à l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense et au Programme de démonstration de technologies.	**Résultat stratégique:** Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne **Programme:** Financement de la recherche-développement industrielle

Le niveau de risque auquel est exposé Industrie Canada dépend de son mandat et de ses objectifs, des politiques et priorités gouvernementales, ainsi que des tendances économiques, sociales et technologiques générales.

Pour 2015-2016, les priorités d'Industrie Canada comprennent la mise aux enchères du spectre disponible afin de soutenir la demande accrue en matière de nouvelles technologies et de nouveaux services sans fil sur le marché canadien, de même que la mise en œuvre de la Stratégie fédérale des sciences, de la technologie et de l'innovation pour une meilleure mise à profit par le secteur privé des fruits des investissements canadiens dans les sciences, la technologie, les connaissances et l'innovation.

Afin de réaliser ces priorités et d'obtenir les résultats visés pour les programmes, le Ministère doit également cerner et gérer les risques potentiels. Le tableau ci-dessus met en évidence les principaux risques décrits dans le Plan ministériel 2015-2016 d'Industrie Canada, lequel comprend un Profil de risque de l'organisation; l'approche adoptée, à la fois personnalisée et intégrée, vise à prévenir les risques qui pourraient faire obstacle à la réalisation du mandat du Ministère. En outre, cette approche permet à Industrie Canada de gérer efficacement les risques et d'effectuer un suivi de ses stratégies d'atténuation et de ses plans d'action relativement aux risques.

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
1 170 502 156	1 203 502 156	1 202 833 054	1 100 107 438

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2015-2016	2016-2017	2017-2018
4 701	4 701	4 708

Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (dollars) (1)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2013-2014	Dépenses projetées 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
Résultat stratégique: Le marché canadien est efficace et concurrentiel							
Cadres et réglementation du marché (2)	34 882 416	51 872 092	60 701 159	56 111 095	56 111 095	65 096 565	69 810 033
Concurrence dans le marché et investissements	49 730 971	47 114 308	48 573 279	47 089 170	47 089 170	47 054 762	47 054 762
Spectre, télécommunications et économie numérique (3)	173 798 127	142 157 667	128 620 655	109 811 139	109 811 139	104 991 791	104 918 743
Total partiel	258 411 514	241 144 067	237 894 992	213 011 404	213 011 404	217 143 118	221 783 539
Résultat stratégique: Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne							
Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation (4)	415 896 394	210 195 969	312 767 642	304 380 758	304 380 758	302 630 758	195 850 758
Financement de la recherche-développement industrielle (5)	349 193 500	330 580 008	234 743 004	287 630 154	287 630 154	294 782 380	291 625 082
Total partiel	765 089 894	540 775 977	547 510 646	592 010 912	592 010 912	597 413 138	487 475 840
Résultat stratégique: Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives							
Recherche, financement et services pour les petites entreprises (6)	81 516 335	85 577 041	96 397 626	86 766 345	86 766 345	84 478 745	87 035 745
Compétitivité et capacité industrielles (7)	44 123 977	37 132 066	32 150 428	34 249 228	34 249 228	34 257 507	34 257 507
Développement économique des collectivités (8)	76 756 979	72 366 822	83 397 436	150 391 867	150 391 867	137 911 498	137 636 888
Total partiel	202 397 291	195 075 929	211 945 489	271 407 439	271 407 439	256 647 750	258 930 140
Services internes – Total partiel (9)	131 684 019	138 479 491	126 561 610	94 072 400	127 072 400	131 629 048	131 917 919
Total	**1 357 582 718**	**1 115 475 464**	**1 123 912 737**	**1 170 502 156**	**1 203 502 156**	**1 202 833 054**	**1 100 107 438**

Explication du sommaire de la planification budgétaire

Dans les tableaux ci-dessus, les « dépenses prévues » tiennent compte des fonds déjà ajoutés aux niveaux de référence du Ministère, ainsi que des fonds autorisés jusqu'au 1er février 2015 mais ne reflètent pas les décisions budgétaires futures. De plus, étant donné que le financement d'Industrie Canada provient en partie de redevances perçues au cours de l'année précédente, les dépenses prévues comprennent également les redevances prévues pour les années ultérieures. Des renseignements supplémentaires seront fournis à cet égard dans le Budget supplémentaire des dépenses de 2015-2016, le cas échéant. Les « dépenses prévues » tiennent compte des dépenses anticipées à la fin de l'exercice financier, tandis que les « dépenses » représentent le total des autorisations utilisées au cours de l'exercice, tel qu'il est déclaré dans les Comptes publics du Canada.

1. Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

   Les sous-totaux des résultats stratégiques pour 2014-2015 et les années précédentes peuvent ne pas correspondre aux données des documents antérieurs en raison des modifications apportées à l'AAP.

Résultat stratégique: Le marché canadien est efficace et concurrentiel

2. Les changements dans les dépenses liées au programme Cadres et règlements du marché ont principalement trait à la propriété intellectuelle, dont le financement provient en grande partie des recettes générées; par ailleurs, les recettes réelles et prévues peuvent varier. De plus amples renseignements sont fournis dans la section de ce rapport consacrée aux sous-programmes.

3. Les dépenses pour 2012-2013 du programme Spectre, télécommunications et économie numérique comprennent un paiement ponctuel lié à un accord de règlement. Les fluctuations entre les dépenses de 2013-2014 et celles de 2014-2015 sont attribuables à la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction du déficit, ainsi qu'à la campagne publicitaire ponctuelle sur la politique relative au sans-fil (2013-2014). Les changements dans les dépenses à partir de 2015-2016 tiennent compte du regroupement des ressources en technologie de l'information, faisant désormais partie des services internes, ainsi que des modifications aux exigences relatives à deux projets d'immobilisations d'envergure, soit les améliorations en santé et en sécurité au Centre de recherches sur les communications Canada et le projet de modernisation des applications du spectre.

Résultat stratégique: Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

4. Les changements dans les dépenses liées au programme Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation entre 2012-2013 et 2013-2014 sont principalement attribuables au financement supplémentaire fourni dans le cadre du

Plan d'action économique 2009 (p. ex., le Programme d'infrastructure du savoir). Les changements dans les dépenses prévues de l'année fiscal 2016-17 à l'année fiscale 2017-18 sont principalement attribuables aux fluctuations dans le financement approuvé pour la Fondation canadienne pour l'innovation, Génome Canada et Mitacs Inc.

De plus amples renseignements sur les années à venir sont fournis dans la section de ce rapport consacrée aux sous-programmes.

5. Les changements dans les dépenses liées au programme Financement de la recherche-développement industrielle à partir de 2014-2015 s'expliquent en grande partie par la temporisation des subventions autrefois fournies par le programme Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense. Les changements dans les dépenses prévues pour 2015-2016 sont attribuables au financement annoncé dans le budget 2013 pour le Programme de démonstration de technologies.

Résultat stratégique: Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

6. Les changements dans les dépenses prévues pour le programme Recherche, financement et services pour les petites entreprises reflètent les fluctuations prévues des réclamations en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*. Les changements dans les prévisions de dépenses pour 2014-2015 s'expliquent par la temporisationl des subventions autrefois fournies par le programme de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs.

7. Les changements dans les dépenses liées au programme Compétitivité et capacité industrielles en 2013-2014 sont attribuables à la cessation du programme de mécanisme de financement structuré. Les changements dans les dépenses prévues en 2015-2016 s'expliquent par la réaffectation interne réalisée dans le cadre de la stratégie d'approvisionnement en matière de défense.

8. Les changements dans les prévisions de dépenses du programme Développement économique des collectivités en 2014-2015 sont liés à des réaffectations internes de subventions et de contributions aux programmes d'expérience de travail technique et de développement du Nord de l'Ontario. Les changements dans les dépenses prévues au cours des prochaines années reflètent le financement pour le nouveau programme Un Canada branché, compensé par la fin du programme Large bande Canada : Un milieu rural branché.

Services internes

9. Des écarts dans les dépenses, les prévisions de dépenses, le budget principal et les dépenses prévues pour les services internes se produisent tous les ans, en grande partie attribuables au modèle de financement du Ministère, selon lequel une partie du budget de base provient des remboursements et des redevances reçus pour le soutien fourni dans le cadre des anciens programmes de contribution. Cette partie du budget,

variant d'une année à l'autre, est incorporée tous les ans aux estimations complémentaires; elle ne figure jamais dans le budget principal des dépenses. Bien que cette partie du budget de fonctionnement appuie les activités à l'échelle du Ministère, elle est inscrite au dossier des Services internes pour rationaliser l'administration.

De plus amples renseignements sont disponibles dans la section de ce rapport intitulée Analyse des programmes et sous-programmes par résultat stratégique.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses prévues pour 2015-2016 avec le cadre pangouvernemental (dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2015-2016
Le marché canadien est efficace et concurrentiel	Cadres et réglementation du marché	Affaires économiques	Un marché équitable et sécurisé	56 111 095
	Concurrence dans le marché et investissements	Affaires économiques	Un marché équitable et sécurisé	47 089 170
	Spectre, télécommunications et économie numérique	Affaires économiques	Un marché équitable et sécurisé	109 811 139
Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne	Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	304 380 758
	Financement de la recherche-développement industrielle	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	287 630 154
Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives	Recherche, financement et services pour les petites entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	86 766 345
	Compétitivité et capacité industrielles	Affaires économiques	Une croissance économique forte	34 249 228
	Développement économique des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	150 391 867

Total des dépenses prévues par secteur de dépenses (dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	1 076 429 756
Affaires sociales	–
Affaires internationales	–
Affaires gouvernementales	–

Tendances relatives aux dépenses du ministère

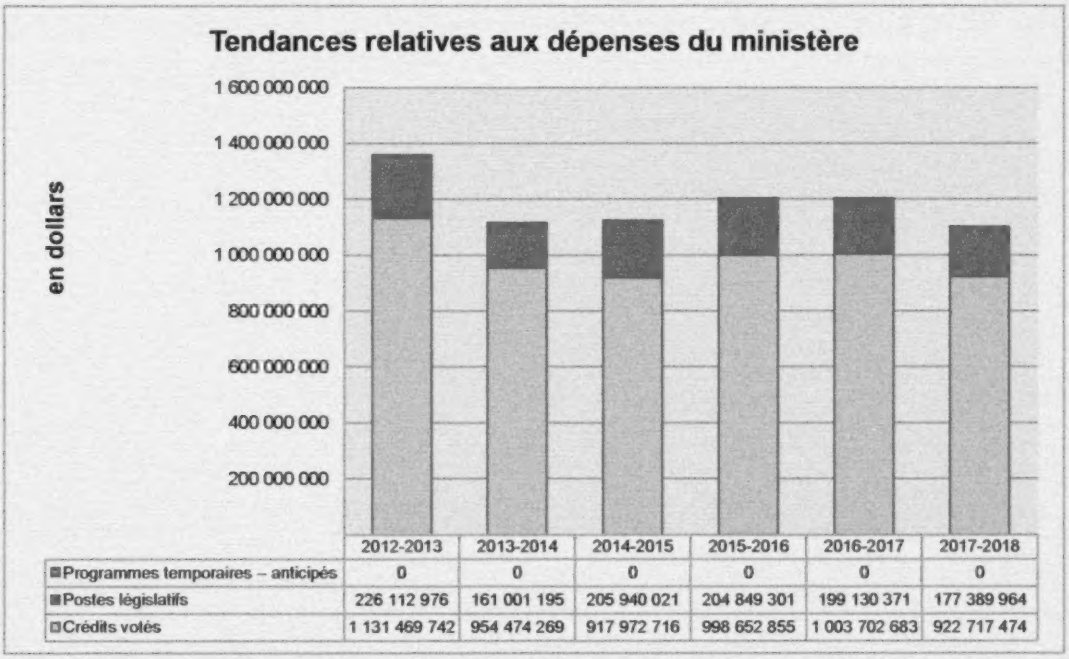

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Programmes temporaires – anticipés	0	0	0	0	0	0
Postes législatifs	226 112 976	161 001 195	205 940 021	204 849 301	199 130 371	177 389 964
Crédits votés	1 131 469 742	954 474 269	917 972 716	998 652 855	1 003 702 683	922 717 474

Les changements dans les dépenses entre 2012-2013 et 2013-2014 sont principalement attribuables au financement de stimulation fourni dans le cadre du Plan d'action économique 2009. Les changements dans les dépenses prévues ne reflètent pas les décisions budgétaires futures.

Les changements entre 2014-2015 et 2015-2016 sont principalement attribuables aux engagements dans le budget 2014 pour les nouveaux programmes Un Canada branché et Démonstration de technologies.

Budget des dépenses par crédit vote

Pour de plus amples renseignements sur les crédits organisationnels d'Industrie Canada, veuillez vous reporter à la publication intitulée Budget principal des dépenses 2015-2016.[2]

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique: Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Industrie Canada favorise la compétitivité en élaborant et en administrant des politiques-cadres économiques qui sont propices à la concurrence, à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat et qui suscitent la confiance des consommateurs, des investisseurs et des entreprises dans le marché.

Les priorités établies par Industrie Canada pour l'année fiscale 2015-2016 contribueront à la performance du Canada en matière d'innovation en augmentant les occasions pour les entreprises canadiennes de prospérer dans un environnement compétitif grâce à des marchés ouverts et à des infrastructures juridiques et technologiques orientées vers le monde des affaires.

Programme: Cadres et réglementation du marché

Description

Ce programme règlemente et surveille divers aspects du marché canadien, notamment la métrologie commerciale, l'insolvabilité, la régie des sociétés dont la constitution en société sous le régime fédéral, la concurrence, la propriété intellectuelle, l'accès au marché et la consommation. Le programme permet d'élaborer et d'administrer les lois, les règlements, les politiques et les procédures du cadre; d'élaborer, d'établir et de s'assurer que ceux ci respectent les réformes réglementaires et les normes connexes; en plus de consulter les diverses parties intéressées ainsi que les organismes du portefeuille. Dans l'ensemble, ce programme profite aux entreprises et aux consommateurs canadiens en assurant l'intégrité du marché.

Ressources financières budgétaires: Cadres et réglementation du marché (dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
56 111 095	56 111 095	65 096 565	69 810 033

Ressources humaines (Équivalents temps plein—ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
1 730	1 744	1 756

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les normes de service sont respectées	Le pourcentage moyen des normes de services respecté	90 %	31 mars 2016
Les cadres et la réglementation du marché canadien sont conformes aux normes internationales	Classement du Canada parmi les pays du G7 en matière d'efficacité du cadre et de la réglementation du marché pour le démarrage d'une entreprise, la résolution des cas d'insolvabilité et la propriété intellectuelle	1er	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Cadres et réglementation du marché

En 2015-2016, Industrie Canada continuera à superviser, réglementer et garantir l'efficacité de différents cadres du marché canadien, notamment ceux ayant trait aux mesures commerciales, à l'insolvabilité, à la constitution en société de régime fédéral et à la propriété intellectuelle.

Le Ministère compte également exécuter les engagements pris envers les consommateurs dans le budget 2014, lesquels visent une transparence accrue pour les consommateurs relativement aux produits canadiens et aux prix.

Industrie Canada poursuivra son processus d'harmonisation des lois canadiennes sur la propriété intellectuelle (PI) avec les pratiques administratives internationales, tout en renseignant les entreprises canadiennes quant aux droits et occasions à leur disposition en matière de PI.

Certains sous-programmes entrant dans la catégorie Cadres et règlements du marché sont financés au moyen de frais d'utilisation, lesquels ne figurent pas aux présentes. Seules les portions financées au moyen de crédits sont indiquées.

Les changements dans les prévisions de dépenses concernent principalement le sous-programme de propriété intellectuelle. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans les sous-programmes pertinents suivants.

Sous-Programme: Mesure commerciale

Description

Ce programme assure l'intégrité et l'exactitude des transactions financières fondées sur des mesures et il est seul à pouvoir administrer et appliquer les lois fédérales qui régissent la métrologie commerciale au Canada : la *Loi concernant les poids et mesures* et son Règlement et la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz* et son Règlement. Il protège

les Canadiens contre les pertes découlant de mesures imprécises à tous les niveaux du commerce et il maintient la confiance des entreprises et des consommateurs au pays et à l'étranger dans les mesurages de biens et des services achetés ou vendus selon des mesures en veillant à ce que les balances, les pompes à essence, les compteurs d'électricité et de gaz naturel, et d'autres appareils de mesure utilisés au Canada respectent les normes d'exactitude et de rendement prévues par la loi. Ce programme élabore des politiques sur la métrologie commerciale, surveille l'exactitude et le rendement des appareils de mesure sur le marché, mène des enquêtes sur les pratiques de métrologie commerciale dans le marché canadien et oblige les organisations à prendre des mesures correctrices lorsque des pratiques déloyales ou inappropriées sont observées.

Ressources financières budgétaires: Mesure commerciale (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
30 520 285	30 486 274	30 486 274

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
285	283	284

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des mesures utilisées dans le commerce qui sont précises au Canada	Pourcentage d'inspections dans le cadre de la surveillance du marché qui révèlent que les appareils inspectés mesurent avec exactitude	80 %	31 mars 2016
	Pourcentage d'évaluations de produits et de vérifications, effectuées par Mesures Canada, qui confirment que les fournisseurs de services autorisés ont les compétences nécessaires pour mener des inspections au nom de l'organisme	94 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification: Mesure commerciale

En 2015-2016, Industrie Canada poursuivra sa mise en œuvre des modifications récentes apportées au *Règlement sur les poids et mesures*. Cela comprend l'établissement d'une fréquence précise pour les inspections obligatoires dans les secteurs du pétrole au détail, des aliments au détail, des produits laitiers, des mines et métaux, de la foresterie, de la pêche, des grains et grandes cultures et du pétrole en gros. Le Ministère poursuivra également ses activités d'information et de sensibilisation, de manière à améliorer la compréhension, par les propriétaires d'appareils de mesure, de leurs obligations juridiques en vertu du règlement modifié ainsi que des conséquences de la non-conformité.

Industrie Canada continuera d'adopter une approche progressive à l'amélioration de la conformité. Cela comprend l'introduction de sanctions administratives pécuniaires en cas de non-conformité et l'augmentation des amendes imposées par les tribunaux, en vue de prévenir l'inexactitude des mesures et d'autres situations problématiques relativement à l'application des lois et des règlements qui régissent les mesures commerciales.

Sous-programme: Insolvabilité

Description

Ce programme supervise l'administration des actifs et le traitement des questions qui relèvent de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* par le biais du Bureau du surintendant des faillites qui agit à titre d'organisation établissant des recettes nettes en vertu d'un crédit dont les activités sont financées en partie par des frais d'utilisation. Il protège l'intégrité du système de faillite et d'insolvabilité en maintenant un cadre de réglementation efficace et efficient, fait connaître les droits et les responsabilités des intervenants, veille à ce que le cadre législatif et réglementaire soit respecté, tout en étant une source intégrale d'information sur les questions d'insolvabilité au Canada et le développement de politiques.

Ressources financières budgétaires: Insolvabilité (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
5 676 598	5 676 598	5 676 598

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
381	381	381

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les actifs et les affaires sont administrés conformément aux lois sur l'insolvabilité	Pourcentage de syndics ayant un niveau de conformité satisfaisant	90 %	31 mars 2016
	Pourcentage de demandes et de plaintes auxquelles le Ministère a répondu dans les délais prévus par les normes de service	93 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Insolvabilité

En 2015-2016, Industrie Canada appuiera l'examen continu des lois canadiennes sur l'insolvabilité, en prenant notamment part à l'examen parlementaire de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, afin de garantir l'évolution de telles lois au gré des changements qui surviennent dans l'économie canadienne et sur le marché mondial.

Les activités de ce sous-programme sont partiellement financées par des frais d'utilisation, dont les montants n'apparaîssent pas aux tableaux ci-dessus. Les prévisions de dépenses ci-dessus ne tiennent compte que de la portion de financement approuvée en vertu des crédits budgétaires.

Sous-programme: Constitution en société sous le régime fédéral

Description

Ce programme permet aux Canadiens et aux entreprises (à l'exception des institutions financières) de se constituer en société sous le régime fédéral conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la *Loi sur les chambres de commerce*, la *Loi canadienne sur les coopératives*, et la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, ou d'effectuer des transactions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Ce programme permet également de délivrer et d'enregistrer des documents officiels sous le Grand Sceau du Canada. Ses principaux secteurs d'activité sont la constitution en société et les services connexes (comme la fusion ou la modification de la charte d'une société), la dissolution des sociétés, les décisions portant sur l'utilisation des dénominations sociales, la collecte et la diffusion de renseignements sur les sociétés de régime fédéral, les activités de conformité et d'exécution associées aux lois qu'il administre, ainsi que l'élaboration de politiques et de règlements sur la constitution en société. Les activités de ce programme sont financées par des frais d'utilisation. Les activités du programme touchent directement les entreprises canadiennes, les organismes sans but lucratif et les autres personnes morales.

Ressources financières budgétaires: Constitution en société sous le régime fédéral (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
994 233	994 233	994 233

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
82	82	82

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Conformité des entreprises constituées en société sous le régime fédéral aux lois et règlements des entreprises	Pourcentage d'entreprises constituées en société sous le régime fédéral qui se conforment aux exigences de dépôt annuelle prévues par la loi	80 %	31 mars 2016
Les entreprises ont accès en temps opportun aux services de constitution en société et à l'information connexe	Pourcentage de normes de service publiées par Corporations Canada qui sont respectées ou surpassées	90 %	31 mars 2016
Prestation des services aux entreprises par voie électronique	Pourcentage de transactions effectuées en ligne	90 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Constitution en société sous le régime fédéral

En 2015-2016, Industrie Canada continuera à déployer des efforts pour accroître la participation des actionnaires à la supervision corporative, en améliorant notamment les communications entre actionnaires et conseils d'administration et en réduisant le fardeau réglementaire des sociétés en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Le Ministère poursuivra l'expansion des services en ligne à volume élevé qu'il propose au titre de différentes lois ayant trait à la constitution en personne morale. De même, il poursuivra ses efforts en vue de moderniser la technologie soutenant NUANS, l'outil de recherche de dénominations sociales utilisé par le gouvernement fédéral et différents

territoires et provinces. Grâce au nouveau système, dont le lancement est prévu pour le printemps 2015, les utilisateurs de NUANS auront accès à des rapports en temps réel, en plus d'obtenir des résultats plus exacts en langue française et une interface Web plus intuitive.

Les activités de ce sous-programme sont partiellement financées par des frais d'utilisation, dont les montants n'apparaîssent pas aux tableaux ci-dessus. Les prévisions de dépenses ci-dessus ne tiennent compte que de la portion de financement approuvée en vertu des crédits budgétaires.

Sous-programme: Propriété intellectuelle

Description

Ce programme élabore la politique canadienne sur la propriété intellectuelle et administre le système canadien des droits de propriété intellectuelle (PI), notamment les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur, les dessins industriels et les topographies de circuits intégrés. L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) qui est financé par un fonds renouvelable, recouvre ses coûts grâce aux frais d'utilisation, accorde et inscrit les droits de la PI, reconnaissant juridiquement certains efforts d'originalité et de créativité. Il diffuse également des renseignements relatifs à ces droits aux entreprises, aux établissements d'enseignement et aux Canadiens. Ce programme représente les intérêts du Canada en matière de propriété intellectuelle à l'étranger et s'assure que la politique à cet égard contribue à l'innovation, à la compétitivité et à la croissance économique et que les avantages du système de PI profitent aux Canadiens. Ses clients comprennent les demandeurs canadiens et étrangers requérant une protection pour de la PI, les utilisateurs des renseignements sur la PI et le milieu des affaires canadien.

Ressources financières budgétaires: Propriété intellectuelle (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
11 178 578	20 512 470	26 388 487

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
949	966	977

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les droits de PI sont administrés en temps opportun	Nombre moyen de mois nécessaires à partir de la date de dépôt jusqu'à l'enregistrement / l'octroi de droits de propriété intellectuelle	Dépôts de dessins: 10,6 mois Dépôts de brevets: 47,8 mois Dépôts de marque de commerce: 27,2 mois	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Propriété intellectuelle

Pour 2015-2016, Industrie Canada, par l'entremise de l'OPIC, mettra en œuvre les modifications aux lois sur la propriété intellectuelle et à leur règlement connexe, y compris la *Loi sur les brevets* et les *Règles concernant les brevets*, la *Loi sur les conceptions industrielles* et son règlement, ainsi que le *Règlement sur les marques de commerce*. Ces modifications permettent l'adhésion du Canada aux différents traités internationaux régissant la PI, au sein du cadre canadien actuel de la PI. Le Ministère œuvrera également en vue de réduire la paperasse en continuant à améliorer ses opérations et en diminuant le délai d'exécution général pour ce qui est des droits de PI.

En 2015-2016, Industrie Canada, par l'entremise de l'OPIC, élaborera de nouveaux outils et services aux entreprises et étendra ses activités de sensibilisation afin de faire prendre conscience de l'importance de la PI pour la réussite des entreprises. Ces activités comprendront une campagne de marketing et de communication afin d'informer les entreprises et les autres intervenants clés au sujet de la PI et du soutien du gouvernement mis à disposition.

Les augmentations des dépenses prévues pour 2016-2017 et 2017-2018 reflètent les investissements prévus en matière de projets de gestion de l'information et de technologie de l'information afin de moderniser les opérations de l'OPIC. Les activités de ce sous-programme sont financées par les revenus pour les services fournis à ceux qui recherchent des droits de propriété intellectuelle, afin de satisfaire aux dépenses de fonctionnement de l'OPIC. Les prévisions de dépenses ci-dessus ne tiennent compte que de la portion de financement approuvée en vertu des crédits budgétaires.

Sous-programme: Accès au marché

Description

Ce programme offre du soutien stratégique, administratif et opérationnel ainsi que des conseils au ministre de l'Industrie, au Comité sur le commerce intérieur, à son président et aux autres comités ou groupes de travail établis en vertu de l'Accord sur le commerce

intérieur (ACI) ou par le Comité dans l'ensemble des gouvernement fédéral, provinciaux et territoriaux. L'objectif de l'ACI est de réduire ou d'éliminer, dans la mesure du possible, les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des investissements au Canada, et d'établir un marché intérieur ouvert, efficace et stable. Ce programme offre également des conseils stratégiques sur les initiatives bilatérales, régionales, plurilatérales et multilatérales, y compris les règlements et les normes, qui influent sur l'accès des entreprises canadiennes aux marchés mondiaux et l'élaboration de politiques d'encadrement du marché mondial. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert suivant : Corporation du Secrétariat du commerce intérieur.

Ressources financières budgétaires: Accès au marché (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
3 028 723	2 714 312	1 551 764

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
17	16	16

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décideurs ont accès à des analyses éclairées sur les questions relatives au commerce intérieur et international touchant la compétitivité des industries canadiennes	Nombre d'initiatives concertées de recherche ou d'établissement de politiques commencées ou maintenues	3	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Accès au marché

En 2015-2016, Industrie Canada collaborera avec ses homologues du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux afin de réduire ou d'éliminer les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des investissements au Canada, et de créer un marché intérieur ouvert, efficace et stable.

Industrie Canada soutiendra la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne en faisant avancer le travail lié à ses dispositions sur la PI dans le secteur pharmaceutique.

Le Ministère continuera également de fournir des conseils au ministre et aux autres ministères sur plusieurs négociations commerciales internationales, y compris sur la mise

en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Corée, et sur les négociations de l'Accord de Partenariat transpacifique, de l'Accord de partenariat économique Canada-Japon et d'un accord de libre-échange Canada-Inde, ainsi que des accords plurilatéraux sur les biens environnementaux et le commerce dans les services.

Le changement dans les dépenses prévues en 2017-2018 est dû à la fin des fonds temporaires accordés dans le budget 2014 pour réduire les obstacles au commerce interne.

Sous-programme: Programme des consommateurs

Description

Ce programme fait la promotion des intérêts et de la protection des consommateurs canadiens de façon à leur permettre de participer efficacement au marché. Il appuie l'élaboration de politiques et l'harmonisation des règlements et des mesures de protection des consommateurs tant au pays qu'à l'étranger. Il contribue à la protection efficace des consommateurs en collaborant avec les organismes de protection provinciaux et territoriaux selon le chapitre 8 de l'Accord sur le commerce intérieur. Il cerne les enjeux prioritaires pour les consommateurs et élabore et diffuse des documents et des outils d'information et de sensibilisation à leur intention. Ce programme incite les organisations de consommateurs à s'autofinancer, ce qui les aide à contribuer à l'élaboration de politiques publiques en fournissant des données pertinentes et probantes dans l'intérêt des consommateurs. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert suivant : Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles.

Ressources financières budgétaires: Programme des consommateurs (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
4 712 677	4 712 677	4 712 677

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
16	16	16

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les citoyens sont conscients des questions en matière de consommation sur le marché canadien	Nombre de visiteurs accédant à l'information sur la consommation d'Industrie Canada	1,2 million	31 mars 2016

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décideurs ont accès à des analyses éclairées sur les enjeux touchant les consommateurs canadiens	Nombre d'initiatives concertées de recherche ou d'établissement de politiques commencées ou maintenues	3	31 mars 2016
	Nombre de fois où une analyse appuyée par Industrie Canada et réalisée par des organismes de consommateurs alimente les discussions sur les politiques publiques ou la couverture médiatique	12	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Programme des consommateurs

En 2015-2016, Industrie Canada continuera de fournir aux consommateurs des outils leur permettant de prendre des décisions éclairées en matière d'achats et travaillera pour garantir que les intérêts des consommateurs soient pris en considération dans les politiques.

Le Ministère consolidera les trois sites Web existants de renseignements à l'intention des consommateurs en un portail de savoir dans le site Web d'Industrie Canada. Cela permettra aux consommateurs de trouver plus facilement les renseignements dont ils ont besoin, et, par conséquent, de prendre des décisions plus éclairées en matière d'achats.

Programme: Concurrence dans le marché et investissements

Description

Ce programme applique les lois fédérales relatives à l'enquête sur la conduite anticoncurrentielle et la réglementation générale des échanges et du commerce à l'égard des pratiques commerciales, y compris l'examen des fusions et des investissements étrangers importants. Il protège, promeut et défend l'efficience des marchés d'une manière qui favorise la croissance économique et l'innovation, offrant aux consommateurs et aux entreprises des prix compétitifs et un plus grand choix de produits.

Ressources financières budgétaires: Concurrence dans le marché et investissements (dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
47 089 170	47 089 170	47 054 762	47 054 762

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
380	380	380

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les consommateurs bénéficient d'un marché compétitif	Économies annuelles estimatives réalisées par les consommateurs en raison des mesures prises par le Bureau pour faire cesser les activités anticoncurrentielles	515 millions de dollars	31 mars 2016
Les examens opportuns et précis procurent de la certitude au marché	Pourcentage de fusions et d'investissements étrangers examinés en fonction des normes de service	85 % pour transactions complexes et 90 % pour transactions non-complexes	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Concurrence dans le marché et investissements

En 2015-2016, Industrie Canada continuera de veiller à ce que les Canadiens et les entreprises canadiennes bénéficient de marchés ouverts et compétitifs au moyen d'un cadre réglementaire efficace et efficient et d'une application ciblée des lois sur la concurrence. Le Bureau de la concurrence continuera de mener des enquêtes efficaces et en temps opportun, et d'examiner les transactions de fusion pour prévenir la conduite anticoncurrentielle. Industrie Canada continuera d'analyser les investissements étrangers et leurs conséquences pour le marché canadien.

Sous-programme: Application des lois sur la concurrence

Description

Ce programme est responsable de l'administration et de l'application de la *Loi sur la concurrence*, de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*, de la *Loi sur l'étiquetage des textiles* et de la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*. Le Bureau de la concurrence est un organisme indépendant d'application de la loi dont les activités sont financées en partie par des frais d'utilisation. Il protège et favorise les marchés concurrentiels en décelant les conduites anticoncurrentielles, les fausses représentations et celles trompeuses et les pratiques commerciales trompeuses en y mettant fin, ainsi qu'en les décourageant. Le Bureau de la concurrence examine également les transactions de fusion pour s'assurer qu'elles sont conformes à *Loi sur la concurrence*. Ce programme offre aussi des conseils aux législateurs et aux décideurs

gouvernementaux, intervient ou fait des représentations auprès des conseils, des commissions et des tribunaux du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux dans le but de soutenir la concurrence comme moyen d'atteindre les objectifs stratégiques et réglementaires.

Ressources financières budgétaires: Application des lois sur la concurrence (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
44 882 392	44 849 448	44 849 448

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
366	366	366

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Dissuasion de comportements contraires à la *Loi sur la concurrence*	Valeur annuelle estimative associée à la dissuasion en raison des mesures de la mise en application de la loi prises par le Bureau de la concurrence	17 millions de dollars	31 mars 2016
Les consommateurs tirent profit de l'information leur permettant de prendre des décisions éclairées	Produits d'information du Bureau de la concurrence consultés	5 465 occurrences dans les médias	31 mars 2016
	Public atteint grâce aux médias grand public et aux médias sociaux	234,2 millions	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Application des lois sur la concurrence

En 2015-2016, le Bureau de la concurrence continuera de promouvoir la conformité soutenue par une application solide et ciblée des lois afin de favoriser la prospérité économique et le bien-être des consommateurs. Le Bureau optimisera également ses efforts de promotion de la concurrence en diversifiant et en intensifiant sa collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux et en participant à des forums internationaux. Cela comprendra la fourniture d'un soutien pour le Plan d'action sur les marchés mondiaux en cherchant à renforcer les relations avec les principaux marchés émergents, comme la Chine et l'Inde.

Industrie Canada poursuivra son travail pour répondre aux engagements envers les consommateurs pris dans le budget 2014 relativement aux écarts de prix entre le Canada et les États-Unis. Un élément clé de cet effort est la *Loi sur la transparence en matière de prix*, qui permettra d'aborder la pratique de la discrimination géographique par les prix. Le Ministère travaillera également à consolider la *Loi sur la concurrence* afin de permettre au Bureau de cesser la conduite anticoncurrentielle de façon plus efficace et de promouvoir la concurrence au profit des Canadiens.

Sous-programme: Examen des investissements

Description

Ce programme applique les dispositions de la *Loi sur Investissement Canada* en s'assurant que le ministre de l'Industrie dispose de l'information nécessaire pour déterminer si l'investissement étranger important est susceptible de représenter un bénéfice net pour le Canada et / ou qu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'un investissement puisse porter atteinte à la sécurité nationale. Cela est rendu possible en élaborant une politique sur l'investissement, en traitant les avis déposés par les investisseurs et en examinant les transactions relevant du champ d'application de la Loi.

Ressources financières budgétaires: Examen des investissements (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
2 206 778	2 205 314	2 205 314

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
14	14	14

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Traitement en temps opportun des avis et des demandes d'investissement déposés par des investisseurs étrangers à des fins d'examen en vertu de la Loi sur Investissement Canada	Temps requis pour traiter les avis (médiane)	5 jours	31 mars 2016
	Temps requis pour traiter les demandes (médiane)	70 jours	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Examen des investissements

En 2015-2016, le Ministère poursuivra le traitement en temps opportun des avis et des demandes d'investissement déposés par des investisseurs étrangers à des fins d'examen en vertu de la *Loi sur Investissement Canada*.

Programme: Spectre, télécommunications et économie numérique

Description

Ce programme permet aux Canadiens de profiter d'une économie numérique concurrentielle à l'échelle mondiale qui favorise l'innovation, la productivité et la prospérité future. Le programme est responsable d'élaborer et d'administrer les procédures, les normes et les règlements nationaux qui régissent les industries de la radiocommunication et des télécommunications. Il met également en œuvre les cadres législatifs et stratégiques visant à encourager la concurrence, l'innovation, l'investissement du secteur privé dans l'infrastructure numérique, la confiance dans le cybermarché et l'adoption accrue de technologies de l'information et des communications par les entreprises. Le programme permet de maximiser les avantages pour le public du spectre par sa gestion efficace et efficiente, par l'entremise de licences de spectre et de radio, des enchères, et d'activités de conformité et d'application. Il protège les intérêts des Canadiens dans les télécommunications mondiales et il contribue au commerce international en ligne en négociant des traités et des accords internationaux. Ce programme réalise également des recherches avancées dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information afin de favoriser l'innovation et d'aider à l'élaboration de politiques, de règlements et à la réalisation de programmes.

Ressources financières budgétaires: Spectre, télécommunications et économie numérique (dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
109 811 139	109 811 139	104 991 791	104 918 743

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
830	821	817

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le Canada a une économie numérique en expansion	Investissements des fournisseurs de services de télécommunications	8 milliards de dollars	31 mars 2016
	Pourcentage de la population abonnée à la large bande (1,5 Mbps et plus)	79 %*	31 mars 2016

* D'ici 2019, le nouveau programme Un Canada branché étendra l'accès aux services Internet à large bande à des vitesses de 5 Mbps à 98 pour cent des ménages canadiens.

Faits saillants de la planification: Spectre, télécommunications et économie numérique

En 2015-2016, Industrie Canada mettra aux enchères le spectre disponible sur la bande de 2500 MHz, afin de soutenir la demande accrue en matière de nouveaux services et technologies sans fil.

La mise aux enchères du spectre des services sans fil évolués 3 (spectre des SSFE-3) a eu lieu durant l'année fiscale 2014-2015. Cette bande devrait constituer une des principales bandes dans le déploiement des réseaux sans fil nord-américains utilisant la technologie LTE. La liste finale des soumissionaires retenus lors de la mise aux enchères du spectre des SSFE-3 sera annoncée lors de l'année fiscale 2015-2016.

Industrie Canada représentera également les intérêts canadiens dans les activités internationales clés de planification et d'harmonisation du spectre, fournira un accès en temps opportun au spectre des radiofréquences pendant les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto 2015, et entreprendra une analyse des questions comme la structure de l'industrie canadienne du sans fil, les tendances des technologies émergentes, l'infrastructure des communications du Canada dans le cadre de Canada numérique 150, et la disponibilité des services à large bande en milieu rural. Tel qu'indiqué dans le sous-programme Accès aux ordinateurs et à Internet, d'ici 2019, le nouveau programme Un Canada branché étendra l'accès aux services Internet à large bande à des vitesses de plus de 5 Mbps à 280 000 foyers supplémentaires en milieu rural et dans les communautés éloignées.

Sous-programme: Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications

Description

Ce programme élabore des cadres législatifs et stratégiques dans les domaines des télécommunications, de la protection de la vie privée et de la cybersécurité. Il fait la promotion de l'efficience et de l'adaptabilité de l'économie numérique canadienne en règlementant les pratiques commerciales et en décourageant l'inconduite dans l'utilisation des moyens électroniques pour mener des activités commerciales et en travaillant avec le

secteur privé pour éliminer les obstacles à l'utilisation du commerce électronique. Le programme collabore avec des organisations internationales afin de promouvoir et de protéger les intérêts des Canadiens dans les discussions, les accords et les traités internationaux et de négocier des normes. Le programme veille à mettre à jour ou à créer des lois au fur et à mesure que les technologies de l'information et des communications et leur utilisation progressent. Il élabore les politiques en faveur de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), la *Loi anti-pourriel du Canada*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert suivant : Union internationale des télécommunications, à Genève, en Suisse via une contribution annuelle évaluée.

Ressources financières budgétaires: Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
15 129 428	15 129 428	15 129 428

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
62	62	62

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les traités et les accords internationaux tiennent compte des intérêts du Canada à l'égard du spectre et des télécommunications	Pourcentage d'objectifs canadiens atteints aux réunions de l'UIT ou au moyen d'autres accords internationaux	90 %	31 mars 2016
Les décideurs ont accès à des analyses éclairées à l'égard des cadres juridiques et politiques dans les domaines du spectre et des télécommunications, de la protection de la vie privée et à la sécurité en ligne	Nombre de consultations sur l'élaboration et la mise en œuvre des priorités du gouvernement du Canada en matière de spectre et de télécommunications	10	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Politiques et lois sur le spectre et les télécommunications

En 2015-2016, Industrie Canada continuera de mettre en œuvre Canada numérique 150, un engagement continu à veiller à ce que les Canadiens participent à l'économie numérique, avec la protection et les bienfaits que celle-ci peut leur procurer. Les priorités comprennent l'amélioration de la protection de la vie privée des consommateurs en ligne et l'accès aux services à large bande en milieu rural.

Industrie Canada représentera les intérêts des Canadiens dans les activités internationales de planification du spectre, y compris à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015, lorsque les États membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT) décideront des révisions à apporter aux règlements internationaux relatifs à la radio. Ces changements, à leur tour, auront une incidence sur le développement de nouveaux services et technologies de radiocommunication.

Industrie Canada préparera des propositions pour la Commission interaméricaine des télécommunications en soutien au développement continu d'une approche internationale harmonisée en ce qui concerne la gestion du spectre et la réglementation internationale.

Le Ministère cherchera également à étendre l'utilisation des Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) aux partenaires commerciaux du Canada afin de faciliter les échanges en simplifiant les renseignements sur les procédures pour une vaste gamme de produits de télécommunication.

Sous-programme: Gestion et réglementation du spectre

Description

Ce programme assure l'évolution systématique et sécuritaire de l'infrastructure du spectre des radiofréquences et des télécommunications du Canada en établissant des règlements, en appliquant les exigences nationales et internationales, de même qu'en négociant et en soutenant l'adoption de normes et de traités internationaux. Le programme offre ainsi aux fabricants d'équipements et aux fournisseurs de services de télécommunications les conditions favorables dont ils ont besoin pour concevoir, proposer et mettre en marché des technologies et des services de pointe. Ce programme délivre des licences d'utilisation de fréquences spécifiques du spectre aux entreprises, aux organisations et aux particuliers selon le principe du premier arrivé, premier servi et dans le cadre de mises aux enchères. Ce programme fournit également des autorisations pour l'utilisation du spectre et des ressources orbitales pour les systèmes satellites. Le programme surveille et assure la conformité aux modalités des licences et aux règlements. Pour éviter les problèmes de brouillage et protéger la santé et la sécurité, ce programme vérifie et surveille la conformité à la loi et aux règlements canadiens sur les équipements de télécommunications. Le programme joue également un rôle dans la protection des infrastructures essentielles en assurant la disponibilité du spectre aux premiers répondants, en appuyant l'industrie des télécommunications dans des situations d'urgence

et en appuyant également les initiatives de cybersécurité. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert suivant : Conseil consultatif canadien de la radio.

Ressources financières budgétaires: Gestion et réglementation du spectre (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
62 483 693	59 456 345	59 383 297

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
542	533	529

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le Canada a un cadre moderne de gestion du spectre et des télécommunications	Quantité de spectre disponible à des fins commerciales	750 MHz	31 mars 2017
Les Canadiens ont accès en temps opportun au spectre des radiofréquences	Pourcentage de demandes de licence traitées conformément aux normes de service	90 %	31 mars 2016
	Pourcentage d'enquêtes sur le brouillage des radiocommunications réalisées conformément aux normes de service	90 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Gestion et réglementation du spectre

En 2015-2016, Industrie Canada mettra aux enchères le spectre disponible sur la bande de 2 500 MHz, afin de répondre à la demande accrue en matière de nouveaux services et technologies sans fil. La mise aux enchères du spectre disponible sur cette bande promouvra une concurrence soutenue, des investissements solides et la disponibilité d'une technologie sans fil de pointe.

Industrie Canada poursuivra son travail sur le projet de modernisation des applications du spectre afin de remplacer le système actuel de gestion du spectre. Le système mis à jour offrira à Industrie Canada un processus simplifié automatisé pour délivrer et gérer les licences de radiocommunication en temps réel.

Industrie Canada fournira un accès en temps opportun au spectre des radiofréquences pendant les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto 2015. Cela comprend la coordination de toutes les demandes de radiocommunication des organisations nationales et internationales, la délivrance d'autorisations à court terme et la résolution du brouillage des radiocommunications.

Le Ministère préparera une proposition visant à introduire des sanctions administratives pécuniaires pour non-conformité aux conditions des licences du spectre. Industrie Canada continuera de travailler à la mise en œuvre d'un régime simplifié de droits de licence pour l'utilisation du spectre attribué aux services fixes par satellite et aux services de radiodiffusion par satellite.

Sous-programme: Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications

Description

Ce programme permet de mener des recherches sur les technologies et les systèmes de communications sans fil de pointe principalement pour faciliter l'élaboration de politiques publiques et de services à l'intention d'Industrie Canada. Les projets de recherche sont réalisés grâce à des activités internes et des partenariats avec d'autres ministères et des organisations industrielles et universitaires. Les recherches réalisées visent à fournir un aperçu des technologies du sans fil et à aider ainsi à élaborer des politiques, des règlements et des programmes entourant les communications, à soutenir les activités gouvernementales essentielles et à établir des liens avec l'industrie et les universités afin de faciliter une éventuelle collaboration et de promouvoir l'innovation dans ce domaine.

Ressources financières budgétaires: Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
32 198 018	30 406 018	30 406 018

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
226	226	226

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les secteurs chargés de l'élaboration des politiques et des programmes d'Industrie Canada reçoivent l'information scientifique dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées concernant les technologies des communications	Nombre de technologies des communications pour lesquelles le Centre de recherches sur les communications Canada a fournit des conseils ou des recommandations à Industrie Canada concernant l'élaboration de politiques, de normes et de règlements et concernant la participation à des forums internationaux (par ex., Union international des télécommunications)	10	31 mars 2016
La propriété intellectuelle et les technologies du Centre de recherches sur les communications Canada sont partagées avec l'industrie	Nombre de projets de recherche concertés avec l'industrie	5	31 mars 2016
Les ministères et les organismes gouvernementaux canadiens (ministère de la Défense nationale, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Agence spatiale canadienne) reçoivent l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées concernant les technologies des communications	Nombre de projets concertés de telle sorte que d'autres ministères gouvernementaux fassent des recherches sur les technologies des communications et des essais	15	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Recherche et innovation dans le domaine des technologies des communications

Industrie Canada continuera d'analyser les tendances relatives aux technologies émergentes et les questions connexes qui pourraient avoir une incidence sur la gestion du spectre des radiofréquences.

Le Ministère abordera les défis stratégiques, opérationnels et au niveau des programmes posés par la gestion du spectre dans le cadre d'activités de recherche et de développement destinées à faire avancer l'utilisation efficace du spectre des radiofréquences.

Également, Industrie Canada aidera d'autres organisations du gouvernement à aborder leurs besoins essentiels en matière de communication sans fil.

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique (suite)

Résultat stratégique: Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

Industrie Canada investit dans les sciences et la technologie pour créer des connaissances et permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour être concurrentiels et prospères dans une économie mondiale axée sur le savoir. Ces investissements font en sorte que les découvertes et les percées décisives aient lieu ici, au Canada, et que les Canadiens profitent des avantages sociaux et économiques qu'elles entraînent.

Les priorités établies par Industrie Canada pour l'année fiscale 2015-16 contribueront à la performance du Canada en matière d'innovation en créant un environnement de politiques compétitif visant à guider les investissements par différents gouvernements ou parties intéressées en recherche et développement (R-D), et en offrant de l'assistance financière afin d'encourager les entreprises à prendre des risques stratégiques en R-D.

Programme: Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation

Description

Ce programme établit l'orientation stratégique des politiques et des programmes qui visent à soutenir et à stimuler la recherche, le développement et l'innovation au Canada. Exécuté en collaboration avec les partenaires du portefeuille, d'autres ministères et des intervenants externes des secteurs public et privé, ce programme favorise un environnement propice à l'innovation et fait la promotion de l'excellence scientifique.

Ressources financières budgétaires: Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation (dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
304 380 758	304 380 758	302 630 758	195 850 758

N.B. : Les dépenses prévues ne reflètent pas les décisions budgétaires futures.

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
64	64	64

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'excellence du Canada dans le domaine de la recherche scientifique est maintenue	Indice de la moyenne des citations relatives du Canada	1,28	31 mars 2016
Les chercheurs sont attirés par le Canada et y restent	Total des chercheurs équivalents temps plein au Canada par mille emplois	8,4	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation

Industrie Canada continuera d'établir l'orientation stratégique pour les politiques et les programmes qui soutiennent et stimulent la recherche scientifique, le développement et l'innovation au Canada.

En 2015-2016, Industrie Canada commencera à mettre en œuvre la stratégie en matière de sciences, de technologie et d'innovation, *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*, et à offrir un soutien à l'innovation en entreprise en continuant à faire participer les intervenants. Le Ministère soutiendra les priorités du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation et mettra en œuvre des mesures budgétaires, y compris le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada exploité par les conseils subventionnaires fédéraux.

Les initiatives scientifiques et technologiques d'Industrie Canada font partie du portefeuille de la science et de la technologie en général. De plus ample informations peuvent être trouvées sur les sites des partenaires de portefeuille de l'Industrie.[3]

Les changements dans les dépenses prévues reflètent les profils de financement actuellement approuvés. Ces changements ne reflètent pas les décisions budgétaires futures. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans les sous-programmes pertinents suivants.

Sous-programme: Politiques et analyses scientifiques et technologiques

Description

Ce programme sert à appuyer les sciences, la technologie et l'innovation (S-T et I) ainsi que l'innovation en offrant des analyses et des conseils et en élaborant des politiques et des programmes afin d'améliorer la capacité du Canada en matière de recherche et de développement ainsi que l'excellence du système d'innovation du Canada. Ces objectifs sont atteints grâce aux partenariats, à la consultation et à la collaboration de divers intervenants, dont le secteur privé, les universités et collèges et leurs associations, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les gouvernements étrangers ainsi que les

organisations internationales. Ce programme collabore étroitement avec des partenaires du portefeuille de l'Industrie comme le Conseil national de recherches et les organismes subventionnaires fédéraux du portefeuille de l'Industrie (le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) ainsi que d'autres ministères et organismes à vocation scientifique pour promouvoir la coordination horizontale des politiques relatives aux S-T et I et à l'innovation. Ce programme appuie également les activités du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI), un organisme consultatif externe qui prodigue aux ministres des conseils confidentiels sur des questions relatives aux S-T et I et à l'innovation et qui rend des comptes publiquement sur le rendement du Canada en matière de S-T et I par rapport aux normes internationales d'excellence.

Ressources financières budgétaires: Politiques et analyses scientifiques et technologiques (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
6 496 303	6 496 303	6 466 303

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
39	39	39

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Collaboration avec les principaux intervenants à l'élaboration et à la mise en œuvre des priorités du gouvernement du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation	Nombre de consultations en cours avec la collectivité fédérale en sciences et technologie, les gouvernements provinciaux et les organismes d'intervenants nationaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des priorités du gouvernement du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation	20	31 mars 2016

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Une meilleure compréhension de la science sous-tend la politique en matière de sciences et de technologie	Nombre de rapports en cours du Conseil des académies canadiennes (CAC), du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec la collaboration d'Industrie Canada qui fournissent le fondement de la politique scientifique et technologique	8	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Politiques et analyses scientifiques et technologiques

En 2015-2016, Industrie Canada prendra des mesures pour mettre en œuvre la stratégie en matière de sciences, de technologie et d'innovation, *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*. Délivrée en décembre 2014, la stratégie offre une vision à moyen et long termes, avec les premières mesures à prendre en 2015-2016. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie, Industrie Canada mènera des consultations et élaborera une nouvelle stratégie pour l'infrastructure numérique pour ce qui est de la recherche afin d'améliorer la capacité et l'efficacité du milieu de recherche universitaire du Canada. La promotion de la science ouverte contribuera également à la progression efficace du savoir au Canada. Le Ministère continuera de faire participer les intervenants et de mener des recherches et des analyses afin de soutenir les priorités du gouvernement du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation.

Industrie Canada continuera de soutenir le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation tandis que cet organisme élabore et délivre publiquement son rapport intitulé État de la nation 2014. Ce rapport servira de point de référence pour la performance du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation par rapport aux normes internationales d'excellence.

Sous-programme: Partenariats en science et en technologie

Description

Ce programme surveille la mise en œuvre des programmes en sciences et en technologie administrés par les partenaires du portefeuille de l'Industrie du ministère. Il gère les accords de financement fédéraux avec des organisations indépendantes qui appuient la capacité du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation. Le programme réalise également des recherches et des analyses à l'appui de ses responsabilités de surveillance, de gouvernance et de gestion. Il appuie la recherche, l'enseignement et

l'innovation dans les établissements postsecondaires. Il fait la promotion d'une culture des sciences et de l'entrepreneuriat et l'établissement d'un bassin de talents dans l'industrie des sciences et de la technologie. Ce programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : la Fondation canadienne pour l'innovation, CANARIE Inc., Génome Canada, l'Institut Perimeter pour la physique théorique, Mitacs Inc., l'Institut canadien de recherches avancées et l'institut de l'informatique quantique.

Ressources financières budgétaires: Partenariats en science et en technologie (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
297 884 455	296 134 455	189 384 455

N.B. : Les dépenses prévues ne reflètent pas les décisions budgétaires futures.

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
25	25	25

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des partenariats en sciences et technologie existent entre l'industrie et le milieu universitaire	Valeur en dollars des contributions obtenues en espèces et en nature de l'industrie et autres obtenue par dollar investi des programmes de partenariat avec l'industrie des sciences et de la technologie des conseils subventionnaires pour lesquels Industrie Canada siège aux organismes de gouvernance	2,00 $	31 mars 2016
	Nombre d'entreprises participant aux programmes de partenariat industriel en sciences et technologie des conseils subventionnaires pour lesquels Industrie Canada siège aux organismes de gouvernance	200	31 mars 2016

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des programmes fédéraux sont en place pour appuyer les chercheurs hautement qualifiés	Nombre de chercheurs, y compris les étudiants, soutenus par les programmes « avantage humain » dans le domaine des sciences et de la technologie des conseils subventionnaires pour lesquels Industrie Canada siège aux organismes de gouvernance	3 200	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Partenariats en science et en technologie

En 2015-2016, le Ministère travaillera avec les organismes de financement soutenus par le gouvernement fédéral, les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres bailleurs de fonds de recherche afin de déterminer et d'exploiter les possibilités de réduire le fardeau administratif lié à la recherche au Canada. L'objectif de cette collaboration consistera à aider à accroître l'efficacité et l'efficience de l'entreprise de recherche canadienne. Industrie Canada continuera de travailler avec les partenaires au sein du portefeuille afin d'optimiser l'effet des programmes fédéraux d'innovation en entreprise et de permettre aux entreprises d'accéder plus facilement aux programmes fédéraux. En promouvant la science ouverte, Industrie Canada contribuera également à la progression efficace du savoir au Canada.

Le Ministère travaillera avec les conseils subventionnaires pour mettre en œuvre le premier concours pour le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada et pour lancer le deuxième concours. Également en collaboration avec les conseils subventionnaires, ainsi qu'avec Santé Canada et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), Industrie Canada mettra à jour la conception du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada en vue du troisième concours du programme, qui aura lieu en 2015.

Le Ministère cherchera des occasions d'encourager les partenariats de collaboration et d'améliorer les programmes qui soutiennent la commercialisation et le transfert des technologies entre les établissements d'enseignement supérieur et l'industrie.

Les changements dans les dépenses prévues reflètent les profils de financement actuellement approuvés. Ces changements ne reflètent pas les décisions budgétaires futures.

Programme: Financement de la recherche-développement industrielle

Description

Ce programme aide les entreprises canadiennes à accroître leurs activités de recherche-développement (R-D) par des investissements dans des projets d'innovation et des collaborations sous forme de contributions remboursables et non remboursables. Les

projets appuyés dans le cadre de ce programme doivent produire des bénéfices pour le Canada, dont des investissements stratégiques en R-D, le développement de nouvelles technologies et l'accroissement de la capacité, et de l'expertise du Canada dans le domaine de l'innovation.

Ressources financières budgétaires: Financement de la recherche-développement industrielle (dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
287 630 154	287 630 154	294 782 380	291 625 082

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
80	80	80

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Investissements dans les initiatives avant-gardistes de R-D dans les industries canadiennes ciblées	Valeur en dollars à ce jour des débours aux entreprises pour les activités de R-D	PTC: 3,16 milliards de dollars ISAD: 1,069 milliard de dollars PDT: 39,2 millions de dollars FISA: 261,5 millions de dollars	31 mars 2016
	Montant en dollars à ce jour d'investissement du secteur privé mobilisé par dollar d'investissement dans les projets de R-D par Industrie Canada	PTC: 2,33 $ ISAD: 1,78 $ PDT: 1,00 $ FISA: 6,50 $	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Financement de la recherche-développement industrielle

En 2015-2016, Industrie Canada continuera d'encourager les partenariats de collaboration en R-D parmi les instituts de recherche, les universités, les collèges et le secteur privé. Le

Ministère soutiendra l'activité accrue de R-D parmi les entreprises canadiennes en investissant dans des projets novateurs par l'entremise de programmes comme l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, le Programme de démonstration de technologies et le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile.

Les changements dans les dépenses prévues reflètent le financement du budget 2013 pour le Programme de démonstration de technologies et les ressources reportées du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans les sous-programmes pertinents suivants.

Sous-programme: Innovation dans le secteur de l'automobile

Description

Ce programme soutient la production de véhicules novateurs, moins polluants et plus éconergétiques en contribuant à des projets de recherche-développement (R-D) stratégiques de grande envergure dans le secteur de l'automobile. Son soutien est offert sous forme de contributions remboursables versées aux entreprises du secteur de l'automobile pour les aider à financer des activités novatrices rattachées au génie automobile, à la R-D et à la modernisation de la fabrication. Ce programme appuie également le programme environnemental du Canada en faisant progresser la R-D et l'innovation dans le but d'accroître l'efficacité énergétique des automobiles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce programme utilise les fonds du paiement de transfert suivant : le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile.

Ressources financières budgétaires: Innovation dans le secteur de l'automobile (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
65 812 446	65 812 446	55 737 068

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
5	5	5

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Capacité accrue à mettre au point des technologies novatrices et plus éconergétiques dans le secteur canadien de l'automobile	Nombre de projets à ce jour axés sur les technologies et les processus novateurs et éconergétiques	6	31 mars 2016
Investissements dans les initiatives avant-gardistes de R-D dans le secteur Canadien de l'automobile	Valeur en dollars des investissements à ce jour pour chaque dollar versé par Industrie Canada pour les projets de R-D dans le secteur de l'automobile	6,50 $	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Innovation dans le secteur de l'automobile

Lors du dépôt du budget 2014, on a annoncé un montant supplémentaire de 500 millions de dollars sur deux années pour le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA), qui sera reflété dans les prochains rapports. En 2015-2016, Industrie Canada continuera d'administrer ce programme, qui soutient l'élaboration et la mise en œuvre de technologies et de procédés novateurs et à faible consommation de carburant.

Les ressources du FISA ont été reportées de 2013-2014 à 2015-2016 (16 millions de dollars), 2016-2017 (16 millions de dollars) et 2017-2018 (5,9 millions de dollars) afin de mieux répondre aux besoins potentiels des bénéficiaires.

Sous-programme: Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense

Description

Ce programme soutient la recherche et le développement dans l'industrie canadienne spatiale ainsi que dans celles de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité. Il améliore la compétitivité en encourageant et en mobilisant l'investissement dans la recherche et le développement de nouvelles technologies, de nouveaux produits, procédés et services au Canada. Il favorise également la collaboration entre les instituts de recherche, les universités, les collèges et le secteur privé grâce à des contributions remboursables et non remboursables. Ce programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense et le Programme de démonstration de technologies.

Ressources financières budgétaires: Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
221 817 709	228 969 935	235 888 015

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
75	75	75

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les entreprises canadiennes commercialisent de nouveaux produits, services et processus innovateurs	Nombre de projets à ce jour où le bénéficiaire a commercialisé un nouveau produit, service ou processus à la suite de financement d'Industrie Canada	204	31 mars 2016
Investissements dans les initiatives avant-gardistes de R-D dans le secteur Canadien de l'aérospatiale et de la défense	Valeur en dollars à ce jour d'investissement mobilisé par dollar de financement d'Industrie Canada pour la R-D dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense	PTC: 2,33 $ ISAD: 1,78 $ PDT: 1,00 $	31 mars 2016
Collaboration entre le secteur privé et les universités, les collèges et les instituts de recherche affilés	Nombre de projets à ce jour pour lesquels le bénéficiaire a établi une relation de collaboration avec les universités, les collèges et les instituts de recherche affiliés	35	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Innovation dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense

Depuis son lancement en 2013, le Programme de démonstration de technologies (PDT) a réalisé ses deux premiers appels de propositions pour des projets de recherche et développement et de démonstration de technologies à grande échelle dans les secteurs de l'aérospatiale, de la défense, de l'espace et de la sécurité. L'annonce des premiers soumissionnaires retenus est prévue au cours des exercices 2014-2015 et 2015-2016, et un troisième appel de propositions aura lieu en 2015-2016. Ce soutien continu des projets de démonstration à grande échelle recèle des possibilités importantes d'avantages économiques sur un large front et à long terme pour le Canada. Industrie Canada

continuera également de demander des conseils aux intervenants externes, y compris le Comité consultatif du PDT, sur les possibles améliorations pouvant être apportées à la conception et aux procédures du programme.

Industrie Canada continuera d'encourager l'innovation en entreprise en soutenant la collaboration en recherche et développement des entreprises canadiennes par l'entremise de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD). En outre, l'ISAD continuera de contribuer au développement de partenariats entre les entreprises privées et les universités en répondant à la nécessité de collaborer avec les établissements d'enseignement postsecondaire.

Le changement dans les dépenses prévues reflète le nouveau financement du budget 2013 pour le PDT.

Section II: Analyse des programmes par résultat stratégique (suite)

Résultat stratégique: Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

Industrie Canada encourage la compétitivité et la productivité des entreprises, car celles-ci créent des emplois et de la richesse. Favoriser le développement économique dans les collectivités stimule le développement des compétences et permet d'approfondir les idées et de saisir les occasions dans tout le pays.

Les priorités établies par Industrie Canada pour l'année fiscale 2015-16 contribueront à la performance du Canada en matière d'innovation en garantissant l'accès à des services Internet à large bande à tous les Canadiens et en faisant preuve de leadership dans l'utilisation d'outils novateurs, y compris l'analyse de données.

Programme: Recherche, financement et services pour les petites entreprises

Description

Ce programme vise à améliorer la croissance et la compétitivité des petites entreprises ainsi qu'à favoriser l'entrepreneuriat. Il sensibilise le gouvernement aux défis auxquels les petites entreprises sont confrontées; partage des connaissances et des compétences sur les petites et moyennes entreprises (PME) dans plusieurs domaines, dont l'entrepreneuriat, le financement, l'innovation et les entreprises en croissance; il recommande des possibilités d'action; il réalise des programmes qui visent à soutenir les PME et l'entrepreneuriat dans l'ensemble du Canada.

Ressources financières budgétaires: Recherche, financement et services pour les petites entreprises (dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
86 766 345	86 766 345	84 478 745	87 035 745

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
100	100	100

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les petites et moyennes entreprises canadiennes grandissent et deviennent plus concurrentielles à l'échelle internationale	Le pourcentage des entreprises dont les revenus totaux devraient augmenter au cours des 3 prochaines années.	50 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Recherche, financement et services pour les petites entreprises

En 2015-2016, Industrie Canada collaborera avec des partenaires provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres ministères fédéraux pour étendre le service PerLE à l'ensemble du Canada grâce à la participation d'autres municipalités et ministères fédéraux. Industrie Canada créera également un projet pilote reliant les renseignements fédéraux, provinciaux et territoriaux sur les permis et les licences actuellement offerts par le service PerLE au règlement concernant l'Accord sur le commerce intérieur.

Industrie Canada continuera d'encourager la croissance et l'entreprenariat des petites entreprises en offrant des programmes comme PerLE et le Programme de financement des petites entreprises du Canada.

Les changements dans les dépenses prévues reflètent les fluctuations attendues des réclamations en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*.

Sous-programme: Croissance et financement des petites entreprises

Description

Ce programme vise à aider les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les jeunes entrepreneurs du Canada à obtenir du financement qu'ils n'auraient pas pu obtenir autrement, ou qui auraient été offerts à des conditions moins intéressantes. Futurpreneur Canada aide également les entrepreneurs au moyen de mentorats en jumelant un entrepreneur à un professionnel aguerri du monde des affaires. Ce programme offre également des conseils et du soutien à la Banque de développement du Canada (BDC) et favorise la compréhension des défis auxquels se heurtent les petites entreprises à l'égard de la croissance et de la prospérité. Ce programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : le Programme de financement des petites entreprises du Canada et Futurpreneur Canada.

Ressources financières budgétaires: Croissance et financement des petites entreprises (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
81 366 167	79 078 567	81 635 567

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
55	55	55

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateur de rendement	Cibles	Date de réalisation
Grâce à l'appui du gouvernement, les petites et moyennes entreprises ont accès à du financement qu'elles n'auraient pu obtenir autrement	Nombre de prêts enregistrés dans le cadre du Programme*	5 300	31 mars 2016
	Valeur des prêts enregistrés dans le cadre du Programme	880 millions de dollars	31 mars 2016
Les jeunes entrepreneurs peuvent obtenir des conseils de personnes expérimentées	Nombre de mentorats établis	N/A**	N/A**

* Le premier ministre a annoncé le 22 janvier 2015 l'intention du gouvernement d'apporter des changements au Programme de financement des petites entreprises du Canada, pour permettre à un plus grand nombre de petites entreprises de demander des prêts hypothécaires et d'en obtenir plus facilement, en changeant le seuil de revenu brut annuel de 5 millions de dollars ou moins à 10 millions de dollars.

** Le financement en vigueur pour Futurpreneur Canada expire le 31 mars 2015. Le premier ministre a annoncé le 5 février 2015 l'intention du gouvernement de fournir 14 millions de dollars répartis sur deux ans à Futurpreneur Canada : 7 millions de dollars en 2015-2016 et 7 millions de dollars en 2016-2017.

Faits saillants de la planification: Croissance et financement des petites entreprises

En 2015-2016, Industrie Canada continuera de renforcer ses relations avec les institutions financières et les organisations de soutien aux petites entreprises afin d'accroître la sensibilisation au Programme de financement des petites entreprises du Canada (PFPEC). Industrie Canada continuera également de déployer l'application d'enregistrement en ligne du PFPEC, qui permet aux prêteurs de transférer les enregistrements de prêts et les frais par voie électronique. Également, le Ministère continuera de mettre en œuvre l'initiative du dépôt direct dans le cadre du PFPEC, afin que l'ensemble des réclamations et des remboursements soient versés par dépôt direct d'ici le 31 mars 2016.

Les changements dans les dépenses prévues reflètent les ajustements effectués dans le Programme de financement des petites entreprises du Canada afin de présenter avec plus de précision les paiements des réclamations prévus à l'avenir.

Sous-programme: Services aux entreprises

Description

Ce programme élabore des stratégies permettant d'améliorer l'accès à l'information gouvernementale pertinente pour les entrepreneurs canadiens potentiels ainsi que les petites et moyennes (PME) du Canada, y compris les coopératives. Le Réseau Entreprises Canada (REC) et PerLE offrent un guichet unique d'information sur les programmes, les services, les permis, les licences et les règlements gouvernementaux ainsi que des outils en matière de commerce. Les services du REC et de PerLE sont offerts sur Internet et par téléphone sans frais. Les services du REC à l'aide d'un agent sont aussi offerts partout au Canada. Le REC et PerLE sont offerts en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux ainsi que d'autres entités. Ce programme fait aussi rapport sur les stratégies visant à réduire le fardeau de la paperasse sur les PME lorsqu'elles se conforment aux exigences et obligations gouvernementales.

Ressources financières budgétaires: Services aux entreprises (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
5 400 178	5 400 178	5 400 178

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
45	45	45

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les petites entreprises et les entrepreneurs potentiels consultent l'information du gouvernement concernant les programmes, les outils et les services destinés aux entreprises	Nombre de consultations par les clients pour tout le contenu sur le Réseau Entreprises Canada et de PerLE diffusé par les services Web nationaux	1,7 millions	31 mars 2016
Les coopératives ont accès à des renseignements, des statistiques, des programmes et des services pertinents relatifs aux entreprises, ainsi qu'à des mesures pour accroître leur sensibilisation	Nombre d'initiatives stratégiques et de données amorcées ou maintenues	25	31 mars 2016
Les clients du Réseau Entreprises Canada et de PerLE trouvent l'information fournie utile	Pourcentage des clients qui ont trouvé utiles les services et les renseignements offerts par le Réseau Entreprises Canada et de PerLE	60 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Services aux entreprises

En 2015-2016, Industrie Canada collaborera avec des partenaires provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres ministères fédéraux pour étendre le service PerLE à l'ensemble du Canada grâce à la participation de municipalités et de ministères fédéraux supplémentaires. Le Ministère soutiendra également une initiative visant à créer un site Web partenaire intégré pour les services aux entreprises fédéraux et provinciaux en tirant profit de PerLE et du Réseau Entreprises Canada. Le Ministère œuvrera également à l'amélioration de l'accès aux programmes et aux services fédéraux pour les PME, y compris les coopératives, et lancera de nouvelles activités de sensibilisation pour faire connaître ces programmes parmi les PME.

Industrie Canada collaborera avec l'Agence du revenu du Canada au cours des prochaines années afin d'établir le numéro d'entreprise en tant qu'identificateur d'entreprise commun dans l'ensemble des ministères et des programmes fédéraux. Le numéro d'entreprise permettra de simplifier les interactions entre les entreprises et le gouvernement.

Programme: Compétitivité et capacité industrielles

Description

Ce programme aide les industries canadiennes à accroître leur compétitivité sur les marchés mondiaux et à améliorer leur capacité de développer et de commercialiser des

produits et des services novateurs. Ce programme s'appuie sur la recherche et l'analyse et il établit des liens avec les associations, les gouvernements et les grandes entreprises afin d'acquérir des compétences relatives aux industries et aux secteurs canadiens. De telles compétences lui permettent de contribuer à l'élaboration de politiques, de lois et de règlements visant à renforcer la contribution de l'industrie à la santé de l'économie canadienne. Ce programme collabore avec le secteur privé au développement industriel, il attire l'investissement et fait la promotion de l'expertise canadienne en plus de faire avancer les initiatives permettant d'accroître la productivité et de soutenir la croissance.

Ressources financières budgétaires: Compétitivité et capacité industrielles (dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
34 249 228	34 249 228	34 257 507	34 257 507

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
211	211	211

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les industries canadiennes sont capables d'anticiper les risques et les occasions sur lesmarchés nationaux et mondiaux et d'y réagir	Rang du Canada parmi les pays du G7 pour « l'étandue de la chaîne de valeur »	6e	31 mars 2016
	Rang du Canada parmi les pays du G7 pour « l'assimilation de la technologie par les entreprises »	6e	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Compétitivité et capacité industrielles

Le renforcement du secteur manufacturier reste une priorité pour Industrie Canada en 2015-2016 de sorte à favoriser le développement d'industries concurrentielles à l'échelle mondiale, tout en créant de l'emploi et de la croissance économique. Afin de soutenir cette priorité, le gouvernement continuera à promouvoir des mesures qui rendent le Canada compétitif sur la scène mondiale, telles que de faibles taux d'imposition, des occasions de commerce mondial, des politiques d'investissement et une main-d'oeuvre qualifiée.

Industrie Canada continuera également à réaliser des examens techniques et à formuler des recommandations de financement à l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario en ce qui concerne le Fonds de fabrication de pointe.
Industrie Canada collaborera avec d'autres ministères pour accorder la priorité et le soutien à l'élaboration et à l'adoption de technologies émergentes essentielles à la compétitivité du secteur manufacturier.

Sous-programme: Politiques et analyses propres aux industries

Description

Ce programme fournit des renseignements, des analyses et des conseils sur les défis auxquels l'industrie est confrontée et les occasions qui lui sont offertes alors qu'elle s'efforce d'être compétitive sur les marchés mondiaux. Les analyses portant sur l'industrie servent à renseigner les intéressés au sujet des questions et des politiques importantes se rattachant à la compétitivité des industries ciblées et à leur position sur les marchés mondiaux et dans les chaînes de valeur. En collaboration avec des partenaires, comme les associations industrielles et d'autres ministères, le programme élabore et diffuse des études, des documents de recherche et des rapports statistiques afin de créer une base factuelle permettant de prendre des décisions éclairées. Il réalise également des activités de sensibilisation ciblée pour aider l'industrie à mieux comprendre les politiques et les programmes du gouvernement. Ce programme favorise aussi l'adoption et l'adaptation de technologies et de compétences nouvelles et émergentes liées aux processus opérationnels, en plus de soutenir la recherche et le développement stratégiques, le marketing, l'investissement ainsi que les activités de développement du commerce international.

Ressources financières budgétaires: Politiques et analyses propres aux industries (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
28 253 760	28 262 039	28 262 039

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
181	182	182

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décideurs ont accès à des analyses éclairées sur les tendances et les enjeux ayant une incidence sur la compétitivité des industries canadiennes	Nombre d'initiatives concertées de recherche ou de politique commencées ou continuées	55	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Politiques et analyses propres aux industries

En 2015-2016, Industrie Canada tentera de collaborer avec les intervenants du secteur de la fabrication afin de renforcer la compétitivité et de créer de nouveaux débouchés économiques pour les Canadiens.

Le Ministère poursuivra sa participation avec les partenaires fédéraux au moyen de réunions régulières du comité directeur de la Stratégie fédérale en matière de tourisme, comprenant une participation officielle de l'industrie du tourisme. De plus, le Ministère continuera de coordonner l'élaboration de politiques et programmes touchant le secteur du tourisme en étroite collaboration avec d'autres ministères du gouvernement.

En 2015-2016, Industrie Canada continuera de mettre en œuvre la réponse du gouvernement du Canada aux recommandations de l'Examen des programmes et des politiques de l'aérospatiale et de l'espace grâce à la promotion d'une nouvelle initiative de développement des fournisseurs du secteur de l'aérospatiale. En outre, le ministre de l'Industrie a récemment annoncé la création du Comité consultatif de l'espace, qui conseillera le gouvernement au sujet du rôle et de l'avenir du Canada dans l'espace. Le Comité est formé d'experts de partout au pays, qui aideront à façonner la politique spatiale du Canada au cours des prochaines années.

Industrie Canada réalisera les engagements énoncés dans le budget de 2014 concernant la campagne de sensibilisation des consommateurs aux produits fabriqués au Canada. De plus amples renseignements sur les autres activités d'Industrie Canada par rapport aux engagements envers les consommateurs sont fournis sous le programme Cadre et réglementation du marché et le programme Concurrence dans le marché et investissement.

Sous-programme: Retombées économiques des approvisionnements

Description

Ce programme met en œuvre la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (SAMD) qui inclut la politique sur les retombées industrielles et technologiques (RIT) ainsi que la proposition de valeur (PV) cotée et pondérée. Ce programme met également en œuvre la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN) et gère la surveillance et la vérification des obligations antérieures en matière

de retombées industrielles et technologiques (RIT). Celles-ci visent à améliorer les résultats économiques de certains approvisionnements en matière de défense et de sécurité partout au pays.

Ressources financières budgétaires: Retombées économiques des approvisionnements (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
5 995 468	5 995 468	5 995 468

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
30	29	29

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les obligations en matière de retombées industrielles et économiques (RIT) généreront des activités commerciales qui contribueront de façon positive à l'ensemble du rendement économique du Canada, notamment des avantages directs, indirects, induits en amont et des retombées avantageuses pour l'industrie canadienne	Valeur totale en dollars des activités commerciales des RIT au Canada, entrepris et réclamé par les entrepreneurs, avec des obligations de RIT	1 milliard de dollars	31 mars 2016
Les considérations industrielles qui contribueront à l'ensemble du rendement économique du Canada sont incorporées à l'évaluation des approvisionnements en matière de défense et des approvisionnements importants de la Garde côtière canadienne	Nombre de projets d'approvisionnement en matière de défense et de projets majeurs d'approvisionnement de la Garde côtière canadienne comprenant une proposition de valeur	12	31 mars 2016

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les engagements dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale contribuent à la santé et à la durabilité du secteur canadien de la construction navale et maritime	Valeur totale en dollars des investissements sous forme de proposition de valeur de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN) (c.-à-d., des investissements faits par les chantiers navals dans l'ensemble de l'industrie navale découlant des contrats dans le cadre de la SNACN)	1,4 million de dollars	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Retombées économiques des approvisionnements

En 2015-2016, Industrie Canada continuera à surveiller la Politique des retombées industrielles et régionales et mettra en œuvre la Politique des retombées industrielles et technologiques, y compris une proposition de valeur visant à tirer profit des retombées industrielles découlant de certains achats de matériel militaire et achats importants de la Garde côtière canadienne.

Industrie Canada continuera d'administrer la proposition de valeur de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale visant à appuyer l'établissement d'une industrie maritime canadienne durable à long terme.

Le Ministère continuera également à cibler les occasions pour l'industrie canadienne de participer au Programme d'avions de combat interarmées F-35.

Programme: Développement économique des collectivités

Description

Ce programme soutient le développement économique des collectivités du Nord de l'Ontario comme le font les organismes de développement économique régional dans d'autres régions du Canada. Son principal objectif consiste à renforcer l'économie du Nord de l'Ontario en finançant, au moyen d'ententes de contribution, des projets de développement économique et communautaire réalisés par les secteurs public et privé et les organisations sans but lucratif, notamment le soutien des communautés minoritaires de langue officielle. Ce programme contribue également à améliorer l'accès de la population à Internet et à offrir des ordinateurs aux écoles de l'ensemble du Canada.

Ressources financières budgétaires: Développement économique des collectivités (dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
150 391 867	150 391 867	137 911 498	137 636 888

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
112	109	109

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les entreprises et les organisations ciblées dans le Nord de l'Ontario stimulent la croissance économique	Nombre d'entreprises et d'organismes dans le Nord de l'Ontario créés, élargis ou conservés grâce à l'aide de FedNor	1 500	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Développement économique des collectivités

En 2015-2016, Industrie Canada continuera à offrir Un Canada branché, un programme qui étendra et améliorera l'accès aux services à large bande pour 280 000 foyers dans les communautés rurales et du Nord. Le Ministère continuera également à administrer des programmes pour appuyer les projets de développement économique et des collectivités dans le Nord de l'Ontario.

Les changements des dépenses prévues sont causés par la fin du financement temporaire pour le programme Large bande Canada: Un milieu rural branché en 2015-2016.

Sous-programme: Développement économique du Nord de l'Ontario

Description

Ce programme vise à favoriser la croissance, la diversification économique, la création d'emplois et l'établissement de collectivités autonomes et viables dans le Nord de l'Ontario. Pour y parvenir, des paiements de transfert sont versés aux petites et moyennes entreprises et aux organismes sans but lucratif, y compris aux municipalités, aux organismes municipaux, aux organismes de développement communautaire et aux établissements de recherche, dans trois secteurs prioritaires : le développement économique communautaire, la croissance et la compétitivité des entreprises ainsi que l'innovation. Dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada

2013-2018, ce programme offre également du soutien aux entreprises et aux activités de développement économique qui visent à améliorer la vitalité économique des collectivités francophones dans l'ensemble du Nord de l'Ontario et à favoriser la croissance soutenue. Ce programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : le Programme de développement du Nord de l'Ontario, l'Initiative de développement économique et le Programme de développement des collectivités.

Ressources financières budgétaires: Développement économique du Nord de l'Ontario (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
50 886 072	50 836 072	50 911 072

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
92	92	92

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateur de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les entreprises et les organismes ciblés dans le Nord de l'Ontario attirent les investisseurs	Valeur en dollars des investissements obtenus par dollar de programme déboursé	1,80 $	31 mars 2016
Les entreprises et les organismes ciblés dans le Nord de l'Ontario créent et conservent des emplois	Nombre d'emplois créés et conservés dans le Nord de l'Ontario grâce aux investissements des programmes de FedNor	3 000	31 mars 2016

Faits saillants de la planification: Développement économique du Nord de l'Ontario

En 2015-2016, Industrie Canada continuera à offrir des programmes pour soutenir le développement économique du Nord de l'Ontario tout en mettant en œuvre des initiatives ciblées visant à améliorer les services et accroître l'efficacité. Ces initiatives comprennent l'Initiative d'investissement communautaire dans le Nord de l'Ontario, l'Initiative de fabrication ciblée du Nord de l'Ontario, les investissements dans le déploiement des services à large bande et l'Initiative de développement économique de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018.

Notamment, le Ministère appuiera le développement du gisement minéral du Cercle de feu.

Le Ministère évaluera le Programme de développement du Nord de l'Ontario, surveillera la mise en œuvre des mesures prises en réponse aux vérifications et aux évaluations antérieures du Programme de développement des collectivités et du Programme de développement du Nord de l'Ontario et accroîtra la visibilité des programmes et des services offerts par les Sociétés d'aide au développement des collectivités grâce au Programme de développement des collectivités.

Sous-programme: Accès aux ordinateurs et à Internet

Description

Ce programme soutient l'accès à des ordinateurs et à Internet dans les collectivités partout au pays. Grâce au nouveau programme Un Canada branché, il finance également le prolongement ou l'amélioration de l'infrastructure des services Internet à large bande dans le but d'atteindre les collectivités qui n'y avaient pas encore accès. Il est aussi responsable de tenir à jour les cartes de la couverture actuelle des services Internet à large bande dans l'ensemble du Canada et de collaborer avec d'autres partenaires gouvernementaux pour coordonner le soutien de l'infrastructure à large bande. Ce programme appuie aussi l'accès à la large bande par satellite aux ménages non desservis ou mal desservis conformément aux accords établis en vertu du programme Large bande Canada (qui se termine en 2015-2016, aucun nouvel accord ne sera conclu). Ce programme remet à neuf les surplus d'équipement d'ordinateurs donnés par le publique et les compagnies privées et les distribue aux écoles, aux bibliothèques, aux organismes d'apprentissage sans but lucratif et aux communautés autochtones selon leurs demandes. Ce programme fournit également des opportunités de stage pour les jeunes où de jeunes canadiens peuvent obtenir une expérience enrichissante dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Ce programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : le programme Large bande Canada : les Stages pour les jeunes dans les centres d'accès communautaire, Ordinateurs pour les écoles et Ordinateurs pour les écoles - Programme d'acquisition d'une expérience professionnelle, Large bande Canada : Un milieu rural branché et Un Canada branché.

Ressources financières budgétaires: Accès aux ordinateurs et à Internet (dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
99 505 795	87 075 426	86 725 816

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
20	17	17

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Accès Internet à large bande pour les ménages non desservis et mal desservis	Nombre de ménages au Canada ayant accès à Internet à large bande grâce aux services financés par Industrie Canada	280 000*	31 mars 2019
Les écoles, les bibliothèques, les organismes sans but lucratif et les collectivités autochtones reçoivent des ordinateurs remis à neuf	Nombre d'ordinateurs remis à neuf livrés annuellement	70 000	31 mars 2016
De jeunes stagiaires acquièrent de l'expérience professionnelle en technologies de l'information et des communications	Nombre de jeunes stagiaires embauchés	250	31 mars 2016

* D'ici 2019, le nouveau programme Un Canada branché étendra l'accès aux services Internet à large bande à des vitesses de 5 Mbps à 280 000 foyers supplémentaires en milieu rural et dans les communautés éloignées.

Faits saillants de la planification: Accès aux ordinateurs et à Internet

En 2015-2016, Industrie Canada continuera de veiller à ce que les Canadiens dans les collectivités rurales et du Nord aient accès aux services à large bande. Dans le cadre du programme Un Canada branché, le Ministère approuvera et négociera, à titre conditionnel, des accords de contribution pour des projets du premier appel de demandes. Des options à moyen et à long terme seront également élaborées afin de traiter la demande croissante de connectivité dans l'ensemble du Canada. Le Ministère continuera à gérer les accords de contribution existants provenant du programme Large bande Canada : Un milieu rural branché.

Le budget de 2014 prévoyait 36 millions de dollars sur quatre ans pour le renouvellement du Programme des ordinateurs pour les écoles. Ce financement permettra aux bénéficiaires de continuer à remettre à neuf et distribuer le matériel donné et permettra aux jeunes stagiaires d'acquérir une expérience de travail connexe précieuse.

Les changements des dépenses prévues et des ETP sont causés par la fin du financement temporaire pour le programme Large bande Canada: Un milieu rural branché en 2015-2016.

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique (suite)

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières budgétaires: Services internes (dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
94 072 400	127 072 400	131 629 048	131 917 919

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
1 194	1 192	1 191

Faits saillants de la planification: Services internes

La prestation continue des services internes du Ministère et les initiatives de gestion indiquées ci-dessous continueront à être fondées sur des pratiques de saine gestion financière et conçues pour améliorer la prestation efficiente et efficace des programmes et des activités.

Objectif 2020

En 2015-2016, conformément aux buts d'Objectif 2020, Industrie Canada mettra l'accent sur les initiatives de gestion qui favorisent un environnement propice à l'innovation et à la collaboration. Les initiatives comprendront le renforcement de l'utilisation des deux langues officielles, l'amélioration de la portée de nos communications internes et la mise en œuvre de technologies habilitantes afin de mieux soutenir la mobilité et l'accès à distance. Ensemble, ces initiatives aideront les employés à collaborer et à demeurer engagés et déterminés à atteindre les objectifs du Ministère.

Ressources humaines

Industrie Canada continuera également de favoriser la croissance et le perfectionnement professionnels des employés grâce à une saine gestion des ressources humaines. Les initiatives dans ce domaine comprennent la réorientation de l'approche ministérielle en matière d'apprentissage afin de tenir compte des changements apportés au modèle de formation de l'École de la fonction publique du Canada et la mise en œuvre d'une approche ministérielle visant à soutenir le recrutement et le perfectionnement des étudiants.

Gestion de l'information et technologie de l'information

Un autre objectif du Ministère en 2015-2016 sera de poursuivre la mise en œuvre des initiatives de transformation du gouvernement du Canada en ce qui concerne la technologie de l'information et la gestion de l'information en participant à des initiatives telles que Gouvernement ouvert, GCDocs et l'Initiative de transformation des services de courriel.

L'écart entre le budget principal des dépenses et les dépenses prévues en 2015-2016 pour les services internes est attribuable au modèle de financement du Ministère, selon lequel une partie de son budget de base provient des remboursements et des redevances reçus pour le soutien fourni dans le cadre des anciens programmes de contribution. Bien que cette partie du budget de fonctionnement appuie les activités à l'étendue du Ministère, elle est inscrite au dossier des Services internes pour rationaliser l'administration. Les changements des ETP pour les services internes comparés aux rapports précédents reflètent le regroupement des ressources en technologie de l'information dans le cadre de ce sous-programme.

Le changement des dépenses prévues témoigne des coûts prévus pendant l'année liés aux ajustements de la rémunération et aux exigences relatives aux listes de paye pour répondre aux obligations juridiques de l'employeur (p. ex., congé parental).

Section III: Renseignements supplémentaires

État des résultats prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations d'Industrie Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections de ce rapport sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web d'Industrie Canada.[4]

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats estimatifs 2014-2015	Résultats prévus 2015-2016	Variation
Total des charges	1 122 302 152	1 257 808 414	135 506 262
Total des revenus	233 485 531	232 175 530	(1 310 001)
Coût de fonctionnement net	888 816 621	1 025 632 884	136 816 263

On s'attend à ce que les dépenses totales annuelles augmentent d'environ 12 % (135,5 millions de dollars). Le changement est attribuable à l'augmentation prévue des paiements de transfert, particulièrement pour le Programme Un Canada branché, l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, le Programme de démonstration de technologies et la Fondation canadienne pour l'innovation. Les charges de fonctionnement, incluant les salaires, devraient demeurer stables au cours du prochain exercice financier.

Tandis qu'Industrie Canada prépare la mise aux enchères du spectre dans la bande de 2 500 MHz, les revenus potentiels de l'enchère ne peuvent être prévus avec exactitude et ils ne sont pas compris dans l'état des résultats prospectifs. En l'absence d'autres événements significatifs susceptibles de toucher les revenus, il est à prévoir que les autres revenus d'Industrie Canada demeureront inchangés pour la majeure partie du Ministère.

Section III: Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* se trouvent sur le site Web d'Industrie Canada.[5]

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars
- Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices
- Financement pluriannuel initial
- Frais d'utilisation
- Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*.[6] Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV: Coordonnées de l'organisation

Secteur de la gestion intégrée
Industrie Canada
235, rue Queen
2e étage, tour Est
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Courriel : info@ic.gc.ca
Télécopieur : 613-954-2340

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'une organisation qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

équivalent temps plein : Indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une

organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

1 Loi sur le ministère de l'Industrie, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-9.2/

2 Plan de dépenses du gouvernement et budget principal des dépenses (parties I et II), http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp

3 Site web des autres membres de portefeuille de l'Industrie, http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_00022.html

4 État des résultats prospectif, http://stratpre1.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/h_07512.html

5 Tableaux de renseignements supplémentaires, http://www.ic.gc.ca/eic/site/017.nsf/fra/h_07511.html

6 Dépenses fiscales et évaluations, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp